

## Rapport de gestion

### Exercice 2025



Proconseil Sàrl

Avenue des Jordils 3

Case postale 1080

1001 Lausanne

[www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

Impression : Ideaprint

Edition : Proconseil Sàrl

Textes : collaboratrices et collaborateurs de Proconseil

Photos : ©Proconseil et externes

# Table des matières

Partie 1 : Activités de vulgarisation objets d'une délégation du Canton .....	3
1. Acquisitions de références de base et développements de prestations .....	3
1.1 Réseaux d'observation.....	3
1.2 Groupes de travail et commissions techniques .....	3
1.2.1 Plan phyto VD .....	4
1.2.2 Energies renouvelables .....	4
1.2.3 Groupe de travail épizooties .....	4
1.2.4 Plan d'action Sol.....	4
1.2.5 Commission technique Association pour le développement de la culture fourragère .....	4
1.2.6 Accompagnement GIVT .....	4
1.2.7 Paquet Lait VD .....	5
1.2.8 Groupe intercantonal construction.....	5
1.2.9 Flavescence dorée, drosophila suzukii, Vitiswiss .....	5
1.2.10 Groupe de travail Gest'Alpe .....	5
1.2.11 Groupe intercantonal Gestion de l'eau dans la région d'estivage .....	6
1.2.12 Groupe intercantonal Montagne .....	6
1.2.13 Groupe consultatif d'experts Star'Terre .....	6
1.2.14 Projet de nouveau centre d'essais de Grange-Verney.....	6
1.2.15 Conseil de Fondation pour la formation des métiers de bouche .....	7
1.2.16 Commission technique de l'ULCA .....	7
1.3 Expérimentation à la ferme.....	7
1.3.1. Essais/démonstrations en viticulture.....	7
1.3.2. Couverts végétaux et enherbement .....	8
1.3.3. Essais variétaux de céréales sous conduites PER, extenso, bio .....	8
1.3.4 Association blé-féverole.....	8
1.3.4 Répulsifs alternatifs pour les corneilles.....	9
1.3.5 Colza, essai variétal en extenso.....	9
1.3.6 Analyses de sève et oligoéléments .....	9
1.3.7 Lutte contre les vivaces.....	9
1.3.8 Essais luzerne et esparcette à Grange-Verney .....	10
1.3.9 Essai BioVaud PV.....	10
1.3.10 Semis de prairies sous couvert.....	10
1.3.11 Décompaction des prairies .....	10
1.3.12 Dérobées, couverts végétaux hivernants et plantes relais (méteils) .....	10
1.4 Réseaux d'exploitations pilotes .....	11
1.4.1 Essai affouragement de tourteau de colza.....	11
1.4.2 Lutte contre l'aulne vert.....	11
1.4.3 Projet optimisation fumure azotée (HPN / Syst'N).....	11
1.4.4 Programme AgrEauConseil .....	12
1.4.5 Projet N bio en viti .....	12

1.4.6 Progrès sol .....	12
1.4.7 Collaboration pour le Réseau d'alpage pilote.....	12
1.5 Développement de prestations et formation continue des conseillers .....	13
1.5.1 Agritourisme .....	13
1.5.2 Développement de prestation en microfermes et agriculture urbaine.....	13
1.5.3 Développement de prestation en gestion.....	13
1.5.4 Projet BasePhyto.....	14
1.5.5 Développement de prestation construction .....	14
1.5.6 Formation continue des conseillers et conseillères .....	14
2. Communication, transfert de connaissances, publications et renseignements .....	14
2.1. Communication multimédia.....	14
2.1.1. Site internet .....	14
2.1.2. Réseaux sociaux.....	15
2.1.3. Plateformes de vidéos et podcasts .....	15
2.1.4. Réactivité et partage d'informations en direct .....	15
2.2. Rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles .....	15
2.3. Conseils de saison .....	16
2.4. Rédaction d'articles pour la presse spécialisée et fiches techniques.....	16
2.5. Gest'Alpe info .....	17
2.6. Organisation d'événements et manifestations .....	17
2.6.1 Journée technique des microfermes.....	18
2.6.2 InnoVino : journées d'informations viticole & œnologique .....	19
2.6.3 Visite de l'essai blé variétal PER .....	19
2.6.4 Journée technique des grandes cultures et herbages.....	19
2.6.5 Journée plateforme UFA .....	19
2.6.6 Journée des alpages du Jura Vaudois.....	19
2.6.7 Swiss No Till .....	20
2.7. Séances des groupes d'études.....	20
2.7.1 Visites de cultures et d'herbages & bilans des essais.....	21
2.7.2 Rendez-vous à l'étable .....	21
2.8 Visites d'alpages .....	21
2.9 Création et animations de groupes d'intérêt.....	21
2.9.1 Sol Vie Vaud .....	22
2.9.2 Homéopathie .....	22
2.9.3 Perfectionnement en élevage porcin .....	22
2.9.4 Valorisation de la laine.....	22
2.9. Groupe d'intérêt fibres végétales (en création) .....	22
2.9.7 Maladies du bois.....	23
2.9.8 Protection par les plantes, une alternative aux matières actives actuelles ? .....	23
2.9.9 Biodiversité dans le vignoble .....	23
2.9.10 Terrasses sans herbicide .....	23

2.9.11 Cépages résistants .....	23
2.9.12 Introduction à la viticulture biologique.....	23
2.10. Cours sur inscription.....	24
2.11. Renseignements clients (courriels, téléphones) .....	24
3. Conseils technico-économiques.....	25
3.1. Soutien administratif.....	25
3.2 Accompagnement reconnaissance d'exploitation .....	25
3.3 Reconversion à l'agriculture biologique.....	25
3.4 Accompagnement des demandes à l'Aide Suisse à la Montagne (ASM).....	26
3.5 Appui aux exploitations en difficulté .....	26
3.5.1 Activités de la cellule AGRIDIFF.....	26
3.5.2 Programme de formations sur la thématique du soutien .....	27
4. Soutien au lancement de projets collectifs .....	28
4.1 Formalisation de l'idée et montage du projet .....	28
4.2 Veille sur les soutiens financiers possibles pour les projets collectifs.....	28
5. Projets cofinancés par l'OFAG ou d'autres bailleurs de fonds .....	28
5.1 Projets 77a .....	28
5.1.1 Agriculture et pollinisateurs.....	28
5.1.2 PestiRed .....	28
5.1.3 Agro4esterie .....	29
5.1.4 Rés0sem.....	29
5.1.5 Projet RISC : adaptation de l'exploitation agricole aux changements climatiques. ....	29
5.1.6 Bulletin d'irrigation .....	31
5.2 Autres projets.....	31
5.2.1 Projet « Berlandieri for the future » .....	31
5.2.2 Projet « Recueil de fiches techniques des principaux cépages résistants aux maladies fongiques » .....	31
5.2.3 Projet microferme « AperSu » .....	31
5.2.4 Projet « Les Communs » .....	32
5.2.5 Projet Climate Farm Demo.....	33
5.2.6 Projet Interreg Proscor.....	33
5.2.7 Projet Vaud pour vous : « Mentorat agricole » .....	34
6. Focus thématique Sols .....	35
Conclusion .....	36
Partie 2 : Activités de Proconseil non comprises dans le mandat de vulgarisation .....	37
7. Conseil individuel et collectif .....	37
7.1. Viticulture.....	37
7.1.1 Etudes économiques viticoles.....	37
7.2 Production végétale .....	37
7.3 Production animale et fourragère .....	38
7.4 Plans d'exploitation d'alpage.....	38
7.5 Projets et bilan d'approvisionnement en eau.....	38

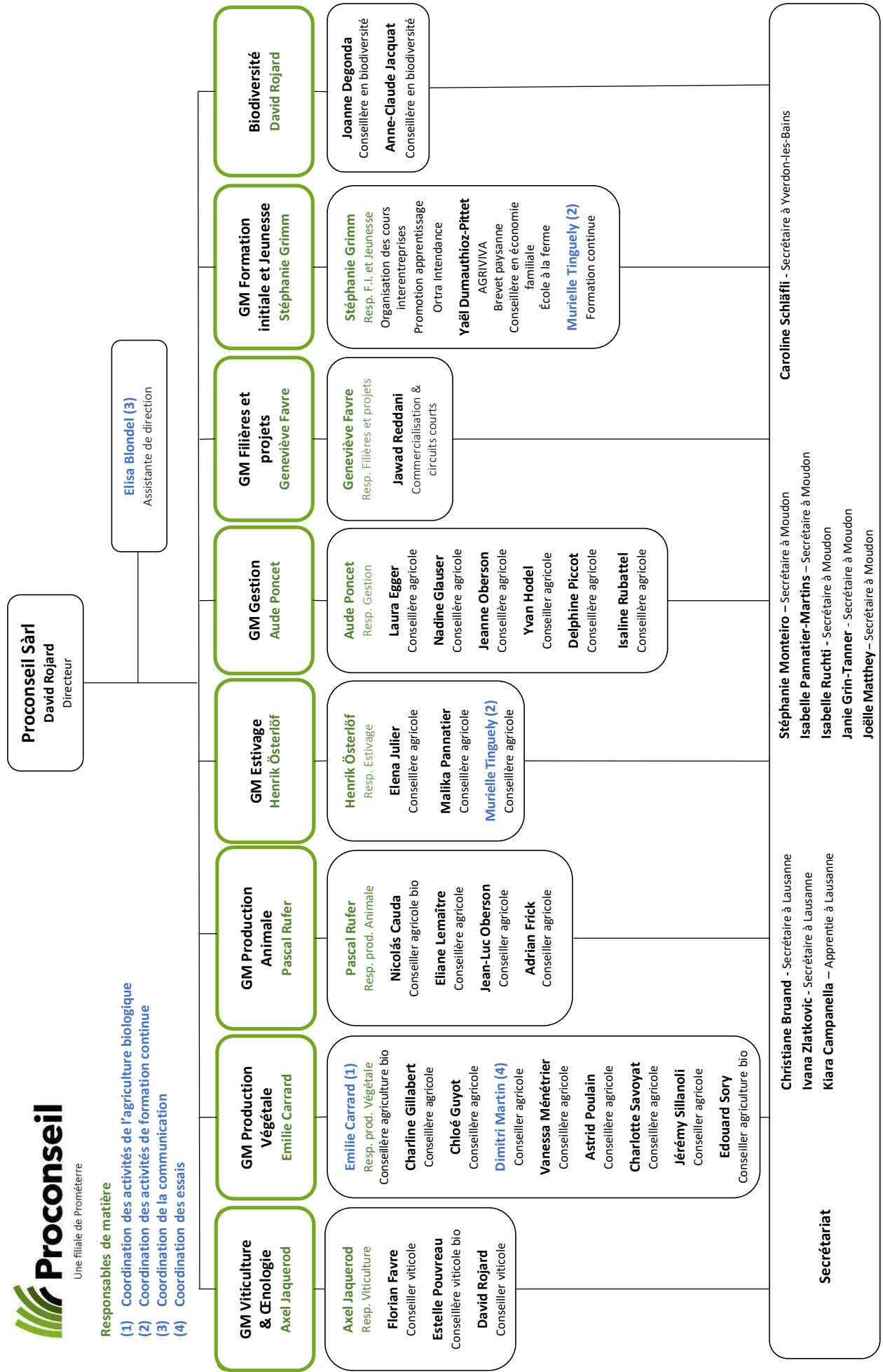
7.6 Constructions rurales .....	38
7.7 Gestion .....	39
7.8 Commercialisation, élaboration de produits fermiers, agritourisme .....	40
7.9 Accompagnement de projets collectifs .....	40
8. Soutien à l'exécution de projets collectifs .....	40
8.1 Projet de développement régional agricole (PDRA) .....	40
9. Autres mandats.....	40
9.1 Mesures du Plan d'action biodiversité VD .....	40
9.1.1 Infrastructure écologique (IE) .....	41
9.1.2 Flore accompagnatrice des cultures .....	41
9.1.3 Mesures Haute Biodiversité .....	42
9.1.4 Vulgarisation et formation .....	43
9.2 Plan climat vaudois.....	44
9.3 Vin suisse durable.....	44
9.4 Réforme des AOC vaudoises.....	44
9.5 Protection des troupeaux.....	44
10. Secrétariats/gérances pour tiers .....	45
10.1 Fondation du Conservatoire Mondial du Chasselas.....	45
10.2 Fondation Sauvetage Faons Vaud.....	46
10.3 Marché Paysan .....	46
10.4 Agriviva.....	46
10.5 Ecole à la Ferme .....	46
10.6 L'agriculture à l'école.....	47
10.7 Commissions de formation professionnelle (CFP) .....	47
10.8 Promotion des métiers/Salon des métiers .....	48
11. Enseignement .....	48
12. Comptes.....	50
12.1 Compte de résultat.....	50
12.2 Bilan .....	52
12.3. Annexe .....	53
12.4 Emploi du résultat .....	54
13. Organes et personnel.....	54
13.1 Organes .....	54
13.2 Infrastructures.....	54
13.3 Personnel .....	54
13.3.1 Mutations internes .....	54
13.3.2 Engagements .....	55
13.3.3 Départs .....	55
Perspectives.....	56

## Introduction

Proconseil Sàrl, filiale de Prométerre en charge de la vulgarisation agricole et viticole pour le canton de Vaud, propose aux exploitations un service de conseils technico-économiques, de publications techniques ainsi que des formations continues. Les conseils peuvent être individuels ou collectifs et permettent de répondre aux problématiques actuelles de l'agriculture et à son évolution.

Pour assurer son cœur de métier, l'équipe de Proconseil est interdisciplinaire avec des conseillères et conseillers répartis dans plusieurs groupes de matières selon leur spécialisation. Elle garantit ainsi que toutes les filières agricoles soient représentées et que les conseils soient adaptés aux divers modes de production et cahiers des charges, en particulier PER, IP-Suisse, BioSuisse et Demeter. Ces groupes de matière ont tous un responsable, permettant ainsi une bonne coordination et de la réactivité entre les collaborateurs. Il s'agit des productions animale et fourragère, végétale, viticole, de l'estivage, la gestion, la formation ainsi que les projets agricoles (transformation, commerce et nouveaux marchés) et la biodiversité. Proconseil dispose également de chefs de projets qui travaillent sur les thématiques de durabilité et d'adaptation au climat en intégrant la préservation des ressources eau et biodiversité. Les dossiers d'exploitations diversifiées peuvent être traités à l'interne grâce à la collaboration entre les différentes matières, délivrant ainsi au client un rapport complet selon ses attentes.

Pour rester au plus près des exploitantes et exploitants qui font appel à ses services, Proconseil est présente sur plusieurs sites répartis dans le canton (Lausanne, Moudon, Yverdon et Aigle). Chaque site est mixte et rassemble stratégiquement des personnes aux compétences complémentaires. Dynamique, l'entreprise participe aussi à des activités organisées par des partenaires du monde agricole, à échelles cantonale et nationale.



# Partie 1 : Activités de vulgarisation objets d'une délégation du Canton

## 1. Acquisitions de références de base et développements de prestations

L'acquisition de références agronomiques est essentielle pour fournir un appui de qualité aux agriculteurs et les conseiller dans leurs pratiques en toutes saisons. Outre la montée en compétence des collaboratrices et collaborateurs, elle ouvre des perspectives de nouvelles solutions appuyées par des relevés et observations de terrain. Ces données techniques relevées d'une année à l'autre sont comparées aux connaissances précédemment acquises et au comportement des modalités étudiées sur le long terme, dans des conditions pédoclimatiques locales. Les échanges dans des groupes de travail intercantonaux permettent également de consolider les connaissances. Pour ce faire, Proconseil dispose de plusieurs leviers détaillés ci-après.

### 1.1 Réseaux d'observation

Dans les réseaux d'observation, des exploitants accompagnés par des conseillers répartis dans tout le canton sont chargés d'effectuer des relevés d'informations de terrain hebdomadaires ou bimensuels.

Lors de la campagne 2025, les conseillers de l'équipe production végétale et production animale ont suivi une quinzaine de parcelles de colza, de blé et d'orge (ravageurs et maladies), ainsi que la croissance des herbages à Yvonand grâce à des mesures effectuées avec des herbomètres tout au long de la saison. Les résultats d'observation des parcelles sont transmis à la station de protection des plantes (SPP) de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) de Grange-Verney pour une mise en valeur centralisée à l'échelle de la Suisse romande. Ils sont également diffusés via les bulletins grandes cultures et herbages et servent de support aux visites de cultures et séances d'information organisées par Proconseil. Les mesures d'herbe à Yvonand permettent de poursuivre la collecte de données pluriannuelles sur la dynamique de croissance. Ce suivi herbomètre permet également d'éditer un conseil de saison hebdomadaire ainsi que d'alimenter un réseau national de suivi.

Comme il est maintenant coutume depuis plusieurs années, les conseillers viticoles ont parcouru le vignoble et supervisés différents producteurs « observateurs » pour assurer la rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles. Cette procédure a permis la transmission d'informations au plus proche des conditions observées sur le terrain et qui reflètent la réalité des viticulteurs vaudois. Certains relevés ont ensuite été intégrés dans l'outil Agrométéo. Ces derniers concernent principalement les maladies fongiques, ravageurs (vers de la grappe et *drosophila suzukii*) et la phénologie de la vigne. La maturation des oospores fut également suivie, afin de compléter le suivi réalisé par Agroscope et ainsi favoriser l'utilisation du modèle mildiou d'Agrométéo.

Durant les diverses visites et observations réalisées sur le terrain, des ceps symptomatiques de jaunisses sont identifiés et annoncés auprès de l'inspectorat phytosanitaire, permettant ainsi d'assainir le vignoble.

### 1.2 Groupes de travail et commissions techniques

Dans les groupes de travail, les conseillères et conseillers, en partenariat avec les acteurs du développement agricole (centrale de vulgarisation, stations de recherches, hautes écoles spécialisées, services de l'Etat et partenaires privés) se rassemblent autour d'une thématique précise et réfléchissent ensemble sur des projets de dimension régionale, cantonale ou nationale.

### **1.2.1 Plan phyto VD**

Proconseil conserve son rôle de coordination du Plan Phyto Vaudois tout comme la responsabilité des groupes Production Végétale et Viticulture. La campagne 2025 marque le début de la période transitoire du Plan Phyto Vaudois avec la fin des aides à l'investissement (sauf pour les cépages résistants), et des mesures à la parcelle qui se maintiennent sans changement – sauf en ce qui concerne le soutien pour le non-recours aux pyréthrinoïdes dans les cultures prioritaires que sont le colza et la betterave (sucrière et fourragère).

La campagne 2025 a été celle de la valorisation des résultats du Plan Phyto Vaudois depuis son lancement en 2020. [Un rapport complet](#) a été rédigé par Proconseil et la DGAV. Ces avancées ont été vulgarisées lors d'événements de terrain (JTGCH 2025, visites d'essais, séances d'hiver) ainsi que dans des médias agricoles (série d'articles dans l'Agri, publications sur les réseaux) et grand public : l'émission Agriculture Durable du 28 novembre 2025 lui a été consacré.

### **1.2.2 Energies renouvelables**

La pose de panneaux photovoltaïques peut avoir des effets indésirables comme d'engendrer la présence de courants vagabonds néfastes pour le bétail. En collaboration avec la DIREN VD, des discussions ont eu lieu en vue d'offrir un soutien aux agriculteurs qui souhaitent faire auditer leurs bâtiments et corriger d'éventuels courants vagabonds. Une coordination s'est mise en place avec l'ASCE qui a formé des contrôleurs électriques, pour dépister et corriger ces problèmes de courants vagabonds. Le soutien ainsi qu'une campagne d'information sera mise en place pour 2026.

### **1.2.3 Groupe de travail épizooties**

À la suite de l'apparition de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) en France, des besoins d'information et de coordination ont rapidement été identifiés auprès des éleveurs. Des contacts ont été pris avec la DGAV-DAVI pour organiser des séances d'information en visio-conférence, afin que les éleveurs concernés par les obligations de vacciner ou par les restrictions de mouvement d'animaux (pacage franco-suisse) puissent être informés rapidement et également remonter leurs préoccupations du terrain. En 2026 une TaskForce sera mise sur pied pour coordonner au mieux les activités de chacun en cas d'apparition de DNC (ou autre épizootie) sur sol vaudois.

### **1.2.4 Plan d'action Sol**

Proconseil participe à l'élaboration des mesures agricoles du Plan d'Action Sol dans le cadre du groupe de travail agricole piloté par la DGAV-DAGRI. Plusieurs séances de coordination ont eu lieu au cours de l'année, afin de définir les objectifs et le cadre nécessaire au développement des fermes pilotes.

### **1.2.5 Commission technique Association pour le développement de la culture fourragère**

La commission technique ADCF s'est réunie à trois reprises pour échanger autour de la production fourragère. Elle réunit divers conseillers agricoles, chercheurs, enseignants et semenciers romands.

Des fiches techniques ont été rédigées ou mises à jour : détermination du taux de matière sèche des fourrages, somme des températures, lisier et hygiène des herbages, barbarée vulgaire, renouveler ses prairies avec un sorgho multicoups, caractéristiques des dérobées d'été ainsi que check-list de contrôle d'une installation de séchage en grange.

La journée technique herbagère ADCF s'est déroulée le 2 octobre à Grangeneuve sur le thème de la compaction des sols.

### **1.2.6 Accompagnement GIVT**

Proconseil accompagne le Groupe d'intérêt pour la trufficulture vaudoise dans son projet de dresser un portrait de la trufficulture professionnelle sur le canton, que cela soit au niveau du recensement des surfaces, essences, espèces de truffes, phase de production, pratiques agronomiques. Ceci afin de pouvoir assurer représentation et légitimité de cette culture sur le canton. En 2025, un programme de collecte des données a été créé par Proconseil,

la valorisation de ces données ainsi que la mise en relation avec des programmes de recherche se poursuivront en 2026

### **1.2.7 Paquet Lait VD**

Le programme paquet lait VD a été reconduit pour les années 2024 et 2025, sans changement dans le règlement. Le nombre de producteurs de lait inscrits est passé de 111 à 125 exploitations, représentant près de 5 800 vaches.

On constate également une légère augmentation des exploitations participant au niveau 1 (max. 18% de protéine), tandis que les exploitations participant au niveau 2 (max. 12% de protéines) restent marginales.

Le budget global ayant été dépassé pour la première fois en 2025, les montants perçus par vache laitière ainsi que le forfait par exploitation ont dû être revus à la baisse, soit une réduction linéaire de 27%.

### **1.2.8 Groupe intercantonal construction**

Les deux traditionnelles séances ont été remplacées par la suite de la formation sur le climat d'étable. Plusieurs conseillers en construction et en production animale romands ont participé à cette formation. Un webinaire a eu lieu le 24 septembre 2025, avec le spécialiste en ventilation d'étable de l'institut de l'élevage, Bertrand Fagoo.

#### *Groupe suisse pour la construction rurale*

Une réunion a eu lieu le 20 janvier. L'entrée en vigueur de la LAT 2 ainsi que la mise en consultation de la méthode de calcul des distances à respecter pour l'Opair (AS59) ont occupé une bonne partie des discussions. En parallèle, une enquête a été menée auprès des cantons pour avoir un aperçu des pratiques concernant les mises à l'enquête préalables.

#### *Groupe de travail pour la plateforme d'informations sur la construction rurale*

Cette plateforme en ligne a pour but de centraliser toutes les informations concernant la construction agricole suisse. Une première rencontre du groupe d'experts a eu lieu le 21 août pour définir le cadre de cette plateforme.

### **1.2.9 Flavescence dorée, drosophila suzukii, Vitiswiss**

Les conseillers viticoles, du fait de la responsabilité du conseil phytosanitaire et des tâches de vulgarisation, sont présents dans différents groupes de travail, tant vaudois que nationaux. Ainsi, ils sont actifs au sein des commissions techniques de VITiplus et Vitiswiss. Proconseil est également représenté dans un groupe d'échanges national sur la flavescence dorée et les groupes de rédaction des fiches techniques en viticulture et en œnologie d'Agridea.

Nous recevons régulièrement des demandes pour participer à des groupes thématiques ponctuels.

### **1.2.10 Groupe de travail Gest'Alpe**

Suite au départ à la retraite de M. Michael Brühlmann (collaborateur de Mandaterre), l'organisation, l'animation et le secrétariat du groupe de travail Gest'Alpe, instauré par la DGAV, ont été confiés à Eric Mosimann de la SVEA. Le rôle de ce groupe est celui d'une plateforme d'échanges et discussions pour tous les acteurs sur les alpages et il réunit les organisations actives dans la région d'estivage, ainsi que les services et directions de l'Etat.

En raison de l'annulation tardive de la séance d'automne, seule une séance Gest'Alpe a eu lieu cette année. Différents points ont été abordés, notamment la question des adaptations de rendements pour les plans d'exploitation, pour laquelle un sous-groupe de travail avait été formé. Des propositions de corrections et facilitation de la méthode Dietl ont été acceptées par l'ensemble du groupe lors de cette séance. Toutefois, la DGE-Biodiv n'ayant pas été représentée, l'ensemble du dossier est resté en stand-by depuis ce jour. La DGAV et la DGE doivent maintenant définir la procédure définitive.

En fin d'année, Monsieur Frédéric Brand s'est retiré de la présidence de ce groupe et a été remplacé par Monsieur Pierre-François Mottier, également président de la Société Vaudoise d'Economie Alpestre.

#### **1.2.11 Groupe intercantonal Gestion de l'eau dans la région d'estivage**

Le [Forum pour une gestion durable de l'eau dans l'agriculture](#) sert de plaque tournante pour tout ce qui concerne l'utilisation durable de l'eau dans l'agriculture. Il existe différents groupes de travail qui s'occupent de la gestion de l'eau dans divers domaines agricoles, un de ceux-ci est le [groupe de travail dédié à la gestion de l'eau dans les régions d'estivage](#), dont fait partie Henrik Österlöf, responsable de matière estivage de Proconseil. L'objectif de cette plateforme de connaissances est de centraliser et d'harmoniser toutes les informations utiles et nécessaires pour mener à bien des projets d'améliorations structurelles en lien avec l'eau sur les alpages. La plateforme contient entre autres :

- des exemples pratiques
- des fiches techniques et guide pratique
- un compte-rendu d'évènements
- des projets de recherche et de vulgarisation

Le groupe de travail pour la gestion de l'eau dans la région d'estivage s'est présenté à l'assemblée générale du forum sur l'eau le 13 novembre 2025 et s'est réuni à 3 reprises (mars, mai et novembre) pour discuter des avancées, des perspectives et de l'élaboration de fiches informatives résumant la technique et les étapes de procédure pour des projets d'approvisionnement en eau sur les alpages. Ces fiches informatives sont en cours d'élaboration et ce travail incombe à un sous-groupe dont Proconseil fait partie.

#### **1.2.12 Groupe intercantonal Montagne**

Ce groupe de travail avait été mis en stand-by, la dernière séance ayant eu lieu en 2023. En fin 2025, ce groupe reprend vie avec la planification d'une nouvelle journée pour le 27 janvier 2026 à Zollikofen, visant à échanger sur la rétrospective 2025, les perspectives 2026, les besoins des cantons et la pérennité de ce groupe entre cantons. Il est ressorti que ce groupe est très utile pour les différents participants et va donc continuer, en s'orientant sur les besoins remontés du terrain par les conseillers des cantons.

#### **1.2.13 Groupe consultatif d'experts Star'Terre**

Proconseil par le groupe de matière Filières et Projets fait partie du groupe d'experts consulté lors de l'appel à projet annuel Star'Terre. Ce réseau vise à promouvoir et accompagner les projets de valorisation de produits locaux, qu'ils soient portés par des exploitants ou des non-agriculteurs. Proconseil y apporte son expertise de terrain ainsi que ses connaissances du tissu agricole et agroalimentaire vaudois.

#### **1.2.14 Projet de nouveau centre d'essais de Grange-Verney**

Proconseil a participé au groupe de travail qui a œuvré sur le projet du nouveau centre d'essais de Grange-Verney. Les réflexions se sont poursuivies en 2025 afin de finaliser le cahier des charges, nécessaire pour élaborer le projet de concours d'architecture. La préservation du sol et de sa fertilité via une économie circulaire bien réfléchie était au cœur des préoccupations du groupe de travail, tout comme l'autonomie fourragère et le juste équilibre entre le fourrage à produire pour les animaux et la nourriture directement disponible pour les humains.

Une collaboration étroite a été nécessaire entre le groupe de projet et les services de la DGIP, afin de transcrire les idées du groupe de travail dans les documents qui seront transmis aux participants du concours d'architecture. Une estimation détaillée des besoins en installations fixes a également été réalisée, afin de pouvoir budgétiser les ressources nécessaires pour équiper de manière exhaustive et cohérente un tel centre d'essais.

Concernant la production porcine, une visite de porcheries a été organisée en Suisse alémanique avec des représentants du groupe de travail ainsi que de la DGIP, pour se faire une idée concrète des systèmes de détention

particulièrement respectueux des animaux et de l'environnement. Une porcherie d'engraissement générant très peu d'émissions d'ammoniac a été visitée à Bätterkinden (BE), tandis qu'une porcherie de type « Wiesenschein » a été visitée du côté de St Ankton (FR). Ces visites ont conforté les personnes présentes de l'utilité de favoriser encore plus le bien-être animal dans le cahier des charges.

Le concours d'architecture a pu ainsi être officiellement lancé en décembre 2025.

#### **1.2.15 Conseil de Fondation pour la formation des métiers de bouche**

Cette fondation chapeaute et promeut les formations dans les métiers liés à la restauration, l'hôtellerie, la boucherie, la fromagerie, l'économie familiale et l'intendance. L'équipe Filières et Projets représente Prométerre et l'ORTRA Intendance Vaud au sein du conseil de Fondation.

#### **1.2.16 Commission technique de l'ULCA**

L'Union lémanique des chambres d'agriculture (ULCA) regroupe les chambres d'agriculture du Valais, de Vaud, de Genève, de l'Ain, de la Savoie et Haute Savoie. Chapeautée par le Conseil du Léman, ce réseau poursuit chaque année des échanges thématiques. En 2025, le comité technique, duquel fait partie Proconseil, a traité le thème de l'agritourisme et a réalisé un état des lieux dans chacune des régions.

### **1.3 Expérimentation à la ferme**

Il s'agit de la mise en place d'essais dans des conditions réelles d'exploitation. Les essais sont installés en collaboration avec l'agriculteur, sur ses parcelles. Les modalités sont agencées en bandes dans les parcelles en fonction du matériel disponible. Chaque essai est supervisé par un conseiller et fait l'objet d'un rapport détaillé. Ils sont répétés sur plusieurs sites vaudois, permettant ainsi de tenir compte de la diversité topographique et climatique des régions tout comme une répétition des modalités. Leur réimplantation d'une année à l'autre permet d'affiner les connaissances sur les tendances d'efficacité et/ ou de croissance. Une trentaine de parcelles ont ainsi été suivies en 2025, de l'implantation jusqu'à la récolte pour différentes modalités. Les rapports d'essais sont publiés sur le site internet dans une page dédiée : [www.prometerre.ch/essais](http://www.prometerre.ch/essais) et répertoriés sur le site [www.pag-ch.ch](http://www.pag-ch.ch). Les principales thématiques couvertes en 2025 sont développées ci-après.

#### **1.3.1. Essais/démonstrations en viticulture**

Différents essais sont mis en place chez les producteurs, les « nouvelles » thématiques d'intérêt pour les producteurs sont : le suivi d'enracinement, les porte-greffes tolérants à la contrainte hydrique, la nutrition à base d'azote organique, la taille et les maladies du bois, les couverts végétaux et la lutte contre la vergerette de Sumatra.

Pour chacune des thématiques évoquées ci-dessus au minimum une expérimentation a été mise en place chez des producteurs. Ces essais visent à apporter des solutions pratiques aux viticulteurs dans une démarche d'amélioration des pratiques et d'adaptations des conditions environnementales (réchauffement climatique, arrivée de nouveaux ravageurs, développement de flore résistante aux herbicides). Ces nouvelles variables poussent les producteurs à devoir rapidement adapter leurs pratiques.

D'autres essais de terrain sont menés en collaboration avec Agroscope et concernent principalement les ravageurs du vignoble. Un premier concerne le suivi des maladies du bois noir et de flavescence dorée qui est réalisé dans le vignoble des Côtes de l'Orbe. Un autre essai est mené en collaboration avec Agroscope et la DGAV sur le suivi des vers de la grappe « sans confusion ». Cet essai vise à simuler la dynamique de colonisation d'un vignoble en cas d'arrêt, même provisoire, de lutte par confusion sexuelle.

Durant l'automne une séance de démonstration de chenillette autonome, adaptée aux vignobles en forte pente, a été présentée lors d'une démonstration de machines.

Des essais sont aussi en place sur les vignobles de l'Etat en collaboration avec la DGAV.

### 1.3.2. Couverts végétaux et enherbement

L'enherbement du vignoble vaudois ne cesse de se développer. Selon les situations, les problématiques rencontrées divergent et évoluent. L'optimisation des mélanges d'engrais verts, l'enherbement du cavaillon ou la gestion des néophytes invasives ne représentent qu'une partie des questions abordées. Les essais se poursuivent avec notamment pour objectif de proposer de nouveaux mélanges d'engrais verts dits « hybrides ». Des essais à base de mélanges d'espèces temporaires et permanentes sont en cours depuis plusieurs années.

Deux essais visant la gestion des vergerettes de Sumatra ont été mis en place. Le premier vise l'implantation de diverses espèces de flore « accompagnatrice » dont le profil est maintenant connu depuis un certain nombre d'années. Une faible croissance, une faible concurrence hydrique et une implantation aisée sont les principaux critères de sélection des candidats testés dans cette démarche (*Medicago minima*, *Medicago lupulina*, *Bromus tectorum*). Un essai d'implantation de vesce érigée a également été mis en place sur deux sites. Il s'agit d'une espèce qui n'a pas encore fait l'objet d'expérimentation dans les conditions du vignoble suisse.

### 1.3.3. Essais variétaux de céréales sous conduites PER, extenso, bio

Proconseil poursuit sa mission d'analyse et de suivi variétal des blés panifiables en conditions Extenso et Bio.

L'essai variétal en condition Extenso a été mis en place à Bavois avec près de 30 modalités. Comme tous les ans, les critères de développement de la culture ainsi que les critères de qualité et économiques ont été analysés. Si un essai seul, en bandes, sans répétition n'a valeur que d'illustration, cet essai variétal en place depuis plus de 15 années permet une analyse fine et statistiquement significative de l'évolution variétale et des critères de qualité du blé.

Dans les blés panifiables, la demande du marché va vers une augmentation des teneurs en protéines, avec pour la récolte 2025 en BIO et 2026 en Suisse Garantie, une nouvelle échelle de valorisation de la récolte avantageant les teneurs en protéines élevées mais impliquant un rehaussement de la limite de teneurs plus élevées. Considérant cet enjeu, des essais de mélanges de variétés ont été mis en place depuis plusieurs années. En 2025, un essai à Chavannes-le-Chêne et répété dans l'essai de Bavois avec 4 variétés TOP, typées rendement ou protéines, dans toutes les confortations de mélanges possibles nous permet de conclure qu'en condition Extenso et non limitante pour l'azote, les mélanges ne permettent pas d'augmenter les teneurs en protéines – qui correspondent à la moyenne des teneurs des variétés en mélanges- mais bien de stabiliser teneurs et rendement dans différents milieux. Une pratique augmentant donc la résilience de la culture. Les échanges avec le projet MixIt d'Agroscope nous permettent de solidifier ces résultats et les 2 visites d'essais avec agriculteurs, scientifiques et représentant de l'ASS au mois de juin ont permis de discuter de ces résultats.

### 1.3.4 Association blé-féverole

En 2025, les essais d'association blé-féverole ont été reconduits sur cinq sites d'expérimentation : Moiry, Démoret, les régions de Genève et du Chablais, en partenariat avec le FiBL et AgriGenève. Ces essais visaient à évaluer les performances agronomiques et économiques de cette association culturale dans des conditions pédoclimatiques variées.

Ci-dessous sont listés les principaux résultats :

- Densité optimale : Les modalités combinant 140 kg/ha de blé et 80 à 100 kg/ha de féverole ont présenté les meilleurs compromis en termes de rendement total, de taux de protéines et de rentabilité.
- Qualité des récoltes : L'ajout de féverole a significativement augmenté la teneur en protéines du blé, tout en maintenant des rendements compétitifs.
- Impact économique : Les primes protéagineux compensent en grande partie les coûts additionnels liés au triage des grains, estimés à CHF 7.-/100 kg, et aux investissements en semences.

- Analyse multisite : Les résultats confirment le potentiel de cette association pour optimiser la productivité et la qualité des récoltes tout en réduisant les apports azotés. L'analyse des rendements en hectares équivalents a montré une efficacité accrue par rapport aux cultures en pur.

#### **1.3.4 Répulsifs alternatifs pour les corneilles**

Les produits utilisés aujourd'hui comme répulsifs en enrobage de semences ne seront plus disponibles sur le long terme dans le maïs et les semences de tournesol ne sont pas protégées contre les attaques d'oiseaux. Pour la cinquième année, des essais analysent des moyens de lutte alternatifs, que ce soit avec des enrobages ou à travers la mise en place de stratégies culturales. Le but de ces essais est d'évaluer l'efficacité des différentes solutions proposées sur le marché. Il n'y a pas eu, sur cette année d'essais, de résultats permettant d'affirmer l'efficacité des différents produits testés.

En plus de ces éléments, un projet en collaboration avec la HEIG et financé par l'OFAG a démarré en fin d'année. Il porte sur la construction d'un prototype d'effaroucheur intelligent composé d'une caméra qui va détecter la présence d'oiseaux déprédateurs et les localiser, ainsi que d'un drone qui sera envoyé à la poursuite de ces oiseaux une fois détectés. Le but du système est d'éviter l'habituation de ces nuisibles à des actions aléatoires comme dans beaucoup de systèmes actuellement utilisés.

#### **1.3.5 Colza, essai variétal en extenso**

Proconseil s'inscrit dans le développement et la consolidation de méthodes alternatives qui visent à maintenir la productivité du colza tout en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires. Afin d'identifier des variétés (variétés classiques et HOLL) avantageuses en conduite Extenso, des essais variétaux ont été menés sur trois sites : Begnins, Orges et sur le domaine de Grange-Verney à Moudon depuis 3 ans. Ces essais ont pour objectif d'examiner le potentiel de rendement des nouvelles variétés de colza et des variétés en devenir vis-à-vis de la pression liée aux ravageurs d'automne (grosse et petite altises) et de printemps (charançons de la tige et méligèthes). Les résultats ont permis d'identifier des variétés ayant un meilleur comportement phénologique, qui pourraient réduire l'impact des ravageurs.

L'objectif final de la série d'essais est de pouvoir comparer les résultats obtenus en Extenso avec les résultats des essais variétaux officiels conduits avec insecticides. Dans le cas où les résultats avec les variétés les plus productives ne seraient pas identiques, il deviendrait pertinent de se poser la question de conduire des essais officiels en extenso et en conventionnel, comme cela est le cas pour le blé.

#### **1.3.6 Analyses de sève et oligoéléments**

La thématique des analyses de sève a été abordée pour la première fois dans le cadre des cercles de travail du projet Progrès Sol en 2021. Au fil des ans, il apparaît que les résultats sont complexes à interpréter. Méthode ultra fiable en aquaponie, une fois utilisée au champ, les paramètres sont tellement nombreux qu'il devient difficile d'apporter une solution « simple » à un problème complexe. Les échantillons analysés en 2025 regroupaient uniquement de la vigne, culture pérenne sur laquelle il est plus facile de travailler sur la nutrition à long terme de la plante.

#### **1.3.7 Lutte contre les vivaces**

Un premier site d'essais a été mis en place en automne 2024 afin de tester la lutte contre le chardon dans des conditions bio au moyen de bâches occultantes. Les techniques de lutte sans phytosanitaire sont très peu efficaces à partir du moment où les ronds de chardons sont bien implantés. La méthode de privation de lumière pourrait contribuer à freiner le développement des ronds de chardons. Les premières observations étaient plutôt encourageantes et les observations au cours de la saison 2025 ont montré une diminution de la vigueur des chardons ayant été affectés par la couverture. Cependant, ces derniers n'ont pas disparu entièrement et une nouvelle couverture sera mise en place pour vérifier si le cumul des actions permettra un meilleur résultat.

### **1.3.8 Essais luzerne et esparcette à Grange-Verney**

Des essais luzerne et esparcette ont été conduits sur l'année 2025, ce qui a permis de faire une première mise en valeurs de résultats. Ces résultats ont été présentés lors des séances sur la culture de la luzerne et sur l'autonomie protéique des fermes.

### **1.3.9 Essai BioVaud PV**

Des vidéos pour valoriser les essais réalisés par BioVaud ont été commencées en 2025 et seront terminées en 2026. Les thématiques retenues sont la betterave plantée bio et les associations de blé-féverole. L'objectif est de synthétiser en plusieurs vidéos les connaissances techniques indispensables à avoir pour mettre en place ces pratiques (à la fois valorisation des essais et aussi apport technique machinisme).

### **1.3.10 Semis de prairies sous couvert**

Une prairie temporaire semée sous couvert de méteil a été mise en place à Marchissy pour la deuxième année consécutive. Face aux questionnements croissants concernant la date d'implantation des prairies temporaires — les semis de printemps et d'été étant souvent pénalisés par des périodes de sécheresse — cet essai vise à profiter des conditions plus favorables du début d'automne, notamment l'humidité, en semant la prairie simultanément avec un méteil hivernant entre septembre et octobre. L'objectif est de bénéficier de la couverture hivernale comme protection contre le froid afin de favoriser une meilleure implantation de la prairie. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont plutôt concluants, mais certains paramètres doivent encore être ajustés, notamment le type de couvert ainsi que la période de fauche au printemps, afin de laisser davantage de place et de lumière à la prairie. Par ailleurs, la récolte du couvert sous forme d'ensilage semble être la solution la plus efficace, bien qu'elle constitue une contrainte pour les exploitations en Gruyère AOP.

### **1.3.11 Décompaction des prairies**

Un essai sur la décompaction de prairies a été mené en 2025 à Corcelles-le-Jorat. Les objectifs de l'essai étaient d'évaluer l'effet de la décompaction sur une prairie de fauche et de comparer le rendement en fourrage et la résistance à la pénétration des différentes modalités. Il est prévu de reconduire cet essai en 2026.

### **1.3.12 Dérobées, couverts végétaux hivernants et plantes relais (méteils)**

Les couverts hivernants (méteils ensilage) ont été mis en place sur 3 sites, Rovray, La Chaux et Mauraz, avec une vitrine de différents mélanges. L'objectif est d'implanter un mélange couvrant sur l'hiver ne nécessitant aucun produit phytosanitaire et peu de fumure, tout en valorisant la pluviométrie hivernale. Les méteils semés en octobre et majoritairement récoltés en ensilage au mois d'avril-mai permettent l'implantation d'une culture de printemps. L'association de différentes espèces fourragères est testée afin de définir les associations les plus résilientes. La qualité fourragère et la rentabilité des différentes modalités ont aussi été évaluées. Après quatre années d'essais, les mélanges composés d'environ 60 % de céréales et 40 % de légumineuses offrent le meilleur compromis : une proportion trop élevée de légumineuses augmente le coût des semences et pénalise la couverture du sol, tandis qu'une part trop importante de céréales diminue la qualité alimentaire. Le choix des espèces et leur précocité est également déterminant, avec de meilleurs résultats lorsque les espèces associées présentent des cycles similaires (par exemple seigle-vesce velue-pois fourrager ou triticale-féverole-pois fourrager).

Les couverts hivernants (méteils grains) ont été mis en place à Mauraz, La Chaux, Pomy et Assens et ont permis de tester différents mélanges adaptés à l'affouragement de bovins d'engraissement ou laitiers. L'objectif de cet essai est de récolter un aliment de production avec minimum 18% de protéines grâce à une part importante de féverole et de pois dans les mélanges. Les essais, semés à environ 200 kg/ha et récoltés à la moissonneuse-batteuse, ont permis d'ajuster les mélanges en fonction du rendement, de la qualité alimentaire et de la facilité de récolte. En 2025, différents types de pois (fourrager et protéagineux) ainsi que plusieurs céréales ont été comparés. Il en ressort que l'avoine constitue un mauvais tuteur dans ces conditions, ayant versé sur la plupart des sites, tandis que le triticale présente le meilleur compromis en termes de rendement et de stabilité, même à plus faible densité.

L'ensemble des modalités testées a toutefois permis d'atteindre l'objectif protéique. La principale difficulté reste la gestion de la maturité des espèces, la féverole étant systématiquement plus tardive malgré l'utilisation de variétés demi-précoces, ce qui complique le moment optimal de récolte. Ces travaux ont permis d'affiner les recommandations et d'apporter des préconisations mieux adaptées aux besoins des agriculteurs. Les résultats ont été publiés sur : [Résultats d'essais de culture en bandes - Prométerre](#)

## **1.4 Réseaux d'exploitations pilotes**

Sur leur ferme, des groupes de producteurs accueillent des essais à caractère innovant sur plusieurs années. Ils se rassemblent régulièrement pour échanger sur leurs observations respectives. Ces réseaux sont utiles au développement des nouvelles méthodologies de travail et/ou techniques de production. Un spécialiste de la recherche est généralement intégré au groupe pour une participation ponctuelle.

### **1.4.1 Essai affouragement de tourteau de colza**

Le rapport sur l'essai conduit en 2025, réalisé conjointement entre la ferme de Grange-Verney, Agroscope et Proconseil a été publié et vulgarisé auprès des producteurs de lait.

Il en ressort qu'un affouragement complémentaire basé essentiellement sur du tourteau de colza n'avait aucune conséquence négative sur la qualité du lait, ni sur celle du fromage. Aucune différence de goût n'a pu être mise en avant dans les dégustations, tandis que la consistance de la pâte semblait légèrement plus tendre avec un affouragement avec tourteau de colza.

### **1.4.2 Lutte contre l'aulne vert**

Projet de Recherche et Développement porté par l'Association Alpine Tetrao Tetrix (AATT) et suivi par Agroscope, le projet de lutte contre l'aulne vert a démarré en 2024 avec le soutien financier du Canton. Cette plante envahit les pentes des alpages des versants nord et ouest. Le changement climatique accélère de surcroît cette invasion à des altitudes plus élevées. Aucune étude n'a encore évalué les effets combinés de la taille et de la pâture sur les pâturages envahis par l'aulne vert. Celle-ci est réalisée sur trois alpages dans le canton de Vaud et sur une durée de trois ans. Elle vise à évaluer le rôle des ruminants en combinaison avec la taille des arbustes dans la gestion de l'embroussaillage par l'aulne vert.

2025 a été la deuxième année pour le projet et les premiers résultats sont très concluants, surtout pour les parcelles où les chèvres sont présentes.

Parallèlement à l'essai, un sondage électronique a été envoyé à tous les exploitants d'alpage pour connaître leurs pratiques de lutte contre l'aulne vert. Le but étant d'étoffer la liste des mesures.

Le 7 septembre, une journée de terrain réunissant les partenaires du projet a été dédiée à une visite de site et à la présentation des résultats de l'année. Peu après, en automne, une réunion en plus petit comité, entre Proconseil et l'association AATT, a vu le jour pour tirer le bilan de l'année et étudier les perspectives du projet.

L'année prochaine sera l'année du bilan final.

### **1.4.3 Projet optimisation fumure azotée (HPN / Syst'N)**

L'optimisation de la fertilisation azotée constitue un enjeu majeur pour l'agriculture, tant pour renforcer l'efficacité des apports que pour maîtriser les coûts de production et réduire les impacts environnementaux. Historiquement, la gestion de l'azote est abordée à l'échelle de chaque culture, une approche qui peut générer des inefficacités et des pertes significatives, notamment sous forme de nitrates responsables de la pollution des eaux et d'émissions de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O). Une gestion raisonnée à l'échelle de la rotation culturale permet d'améliorer la cohérence des flux d'azote, de mieux valoriser les reliquats et de limiter les pertes sur l'ensemble du système de culture. Dans ce contexte, le projet HPN / Syst'N a pour objectif d'accompagner les exploitations agricoles dans la réduction des pertes azotées, tout en préservant la performance économique des cultures. En 2025, des essais

pilotes ont été mis en place sur quatre exploitations issues de deux projets afin d'évaluer différentes stratégies de gestion optimisée de l'azote. Les essais sont conduits sous forme de bandes comparatives testant plusieurs itinéraires techniques. Une bande témoin permet de conserver l'itinéraire habituel de l'exploitant et de servir de référence pour la comparaison de différentes modalités de travail du sol, de dates de semis, de dates de fertilisation ainsi que de gestion de l'interculture (choix des espèces, implantation et destruction). Des prélèvements sont réalisés à plusieurs périodes de l'année afin d'effectuer des analyses de l'azote minéral (Nmin) et d'identifier les stratégies permettant une gestion plus efficiente de l'azote

#### **1.4.4 Programme AgrEauConseil**

Depuis 2021 et sur l'initiative de Nestlé Waters (Suisse) SA, Proconseil a développé un projet visant à réduire durablement les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires pour les eaux du bassin versant d'Henniez, ressources importantes pour cette société. Cette année, l'accent a été mis sur la valorisation des données acquises depuis le début du projet et ainsi voir si les leviers mis en place diminuent les indicateurs de suivi de l'utilisation des produits phytosanitaires. En parallèle, des leviers alternatifs agronomiques afin d'éviter le recours à des substances actives utilisées par les agriculteurs du projet ont été mis en place. Ces leviers sont l'herbisement dans les tournesols pour limiter l'utilisation des herbicides racinaires et la mise en place de programme avec des produits phytosanitaires ayant un impact moindre sur les eaux de surfaces. 2026 sera la dernière année du projet et un rapport final sera édité.

#### **1.4.5 Projet N bio en viti**

De plus en plus de vigneron s'intéressent à un apport nutritif sous forme organique, quel que soit leur mode de production. Cependant les délais de libération de l'azote sous une forme assimilable par les plantes sont encore peu connus. Le réseau d'essais mis en place par Proconseil depuis 2024 teste différentes pratiques d'apport d'azote organique. Certaines parcelles se concentrent sur l'identification du stade phénologique optimal pour l'apport, d'autres sur l'influence de l'irrigation sur l'efficacité des apports azotés et d'autres encore sur la localisation de l'apport, notamment dans le contexte de vignes en terrasses, où il est plus difficile de l'apporter au pied des ceps. L'azote dans les feuilles (via Ntester) et l'azote assimilable dans les moûts à la vendange sont les deux paramètres utilisés pour suivre les effets des différentes modalités. En 2025, 6 parcelles ont été suivies. On a pu voir que le stade d'apport importe peu mais qu'il existe une influence de la localisation et de l'irrigation. Il est prévu de poursuivre l'essai en 2026 afin de consolider les résultats en les lissant sur plusieurs millésimes, en parallèle du « Projet Azote Vaud 24-26 » mené par Agroscope.

#### **1.4.6 Progrès sol**

Pour donner suite à l'année de clôture de Progrès Sol en 2023, des rapports explicatifs personnels avaient été rédigés pour les agriculteurs du projet. Cette année, un rapport général est en cours de finalisation afin d'être validé par les différentes parties prenantes.

#### **1.4.7 Collaboration pour le Réseau d'alpage pilote**

Une collaboration avec le bureau d'études Montanum Sàrl pour le projet "Réseau d'alpages pilotes" a débuté. Il s'agit de réaliser un suivi de la végétation des alpages et des pratiques pastorales face au réchauffement climatique. Ce projet ayant débuté en 2022 sur le Jura vaudois a été étendu à 6 alpages des Alpes vaudoises. Durant l'été 2025, Proconseil s'est rendu sur le terrain avec Montanum afin de définir les placettes de relevés. La collaboration devrait s'étendre sur les 3 prochaines années avec un suivi de la végétation, ainsi que des discussions avec les amodiataires quant à la gestion de l'exploitation d'alpage.

## 1.5 Développement de prestations et formation continue des conseillers

### 1.5.1 Agritourisme

L'équipe Filières et Projets a collaboré avec l'association Vaud Œnotourisme pour réaliser un état des lieux de l'agritourisme sur le canton. Cet état des lieux a débouché sur une demande de soutien au Canton, afin de pouvoir lancer de 2026 à 2030 un programme de promotion de cette activité. En parallèle, une analyse des démarches à entreprendre ainsi que des bases légales à respecter a été faite. Proconseil est donc maintenant outillé pour renseigner les exploitations qui souhaitent se lancer dans l'agri ou l'œnotourisme.

### 1.5.2 Développement de prestation en microfermes et agriculture urbaine

Dans ce cadre, la conseillère référente a contribué aux formations agricoles proposées par des partenaires (Agridea, FiBL), en intervenant sur les thématiques des microfermes et de l'agriculture urbaine, contribuant ainsi à la diffusion des connaissances et à l'accompagnement de ces nouveaux modèles de production.

### 1.5.3 Développement de prestation en gestion

Dans le cadre du maintien et du développement des compétences, ainsi que de l'évolution des prestations en gestion, le groupe matière a structuré ses connaissances à travers la mise en place de plusieurs espaces OneNote (classeurs virtuels). Ceux-ci centralisent des références techniques et méthodologiques sur différentes thématiques, notamment :

- l'analyse approfondie des demandes de reconnaissance en terminologie agricole, incluant les retours issus de la participation à la commission OTerm ;
- la mise à jour de certains éléments contractuels liés aux collaborations interentreprises ;
- l'actualisation de données économiques sur des branches de production spécifiques (biogaz, alimentation en engraissement bovin, etc.) ;
- la création de schémas décisionnels en lien avec le droit foncier rural ;
- la veille et la synthèse d'informations relatives à la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

Le mois de novembre reste un moment clé pour la mise à jour du guide de calcul des contributions, ainsi que pour la participation aux consultations relatives aux évolutions des ordonnances fédérales.

En collaboration avec l'Office de crédit agricole, les hypothèses de prix utilisées dans les outils de gestion ont été adaptées aux réalités vaudoises (prix du lait de Gruyère, Vacherin Mont-d'Or, bovins, porcs).

Ces éléments s'inscrivent dans la mise à jour continue de l'outil PlanaFRI. Bien que son développement principal soit assuré par les partenaires jurassiens, des adaptations spécifiques (« vaudoiseries ») sont régulièrement intégrées. Dans ce cadre, le canton de Vaud est notamment responsable de la mise à jour des marges brutes pour certaines productions (poulets Bell et Micarna).

Afin de soutenir les exploitants dans leur gestion administrative, Proconseil met également à jour chaque année le classeur administratif, accessible en ligne.

La prestation SA/Sàrl dans l'agriculture implique une coordination étroite entre plusieurs filiales de Prométerre, notamment l'Office de crédit agricole et Fidasol pour les aspects fiscaux.

Par ailleurs, un groupe de travail intercantonal a été constitué, auquel Mme Egger participe activement. Ce groupe a pour objectif d'élaborer des fiches techniques, diffusées sur le site d'Agridea, couvrant les différentes étapes du cycle de vie des sociétés de capitaux, de leur création à leur dissolution.

Enfin, le groupe matière gestion se réunit toutes les deux semaines via Teams ou en présentiel. Ces échanges réguliers permettent de partager les connaissances, de discuter des cas complexes et d'assurer une cohérence dans le renseignement et le traitement des dossiers.

### 1.5.4 Projet BasePhyto

Le projet BasePhyto, outil d'aide à la décision pour le choix d'une matière active adaptée à la situation de chaque producteur, suit son cours. L'interface smartphone ainsi que le site en ligne ont été testés par un panel d'agriculteurs au cours de l'année. Des modifications ont été apportées à la suite de ces tests, le programme sera déployé en début d'année 2026.

### 1.5.5 Développement de prestation construction

Suite à diverses formations en climat d'étable, une prestation de diagnostic a été développée. Celle-ci permet de proposer des améliorations de la ventilation naturelle et mécanique des étables, notamment pour les bovins, sensibles au stress thermique estival. En complément à cette prestation, une mise à jour des fiches techniques Agridea sur ce thème est en cours. Six fiches techniques et une checklist seront publiées courant printemps-été 2026.

### 1.5.6 Formation continue des conseillers et conseillères

Les collaborateurs de Proconseil ont l'occasion de développer leurs compétences en participant à des formations, pour compléter et améliorer la qualité des prestations proposées. Un transfert de connaissances est aussi réalisé entre collègues.

## 2. Communication, transfert de connaissances, publications et renseignements

### 2.1. Communication multimédia

La communication de Proconseil est tournée vers les exploitants et se veut prioritairement technico-économique. Proconseil diversifie de plus en plus ses canaux de diffusion et les retours semblent positifs, tant qu'on veille à maintenir un équilibre entre les activités de terrain, la presse écrite et l'accès numérique aux informations techniques.

#### 2.1.1. Site internet

Afin de tenir à jour toutes les informations en lien avec la politique agricole, Proconseil actualise régulièrement son site web. Sur ce dernier support, Proconseil met également à disposition des documents ainsi que des liens pour permettre aux agriculteurs d'avoir toutes les informations nécessaires pour être à jour avec leur administratif. A titre d'exemple, le sommaire ainsi que des fiches explicatives du classeur administratif sont à disposition en téléchargement. Un outil pratique indiquant les documents nécessaires en cas de contrôle avec quelques « trucs et astuces » (ex. pendant combien de temps faut-il conserver les documents ? Quand faut-il les remplir ?).

Les prestations proposées, les événements et cours organisés, le lancement et suivi de projets ainsi qu'un bon nombre de résultats d'essais et d'articles techniques sont relayés sur le site internet de Prométerre ([www.prometerre.ch/unites/proconseil](http://www.prometerre.ch/unites/proconseil)) pour valoriser les connaissances acquises et favoriser leur diffusion au plus grand nombre d'intéressés.

Les sujets d'actualité à l'origine de questions techniques sont aussi traités avec le souci d'être le plus réactif, dont le suivi des évolutions de la politique agricole suisse et cantonale :

- [Plan Climat vaudois](#) : cette page renseigne sur les mesures de soutien aux systèmes d'exploitation agricoles en lien avec le volet agricole du plan climat.
- [Ordonnance sur les paiements directs](#) : la page est régulièrement mise à jour pour faire remonter les dernières actualités
- [Plan Phytovo vaudois](#) : la brochure officielle ainsi que le catalogue des fiches techniques est accessible par tous.

- [Agridiff](#) : thématique transversale pour Proconseil et ses partenaires, cette page réunit toutes les informations.
- [Guide PDRA](#) : utilisés depuis 2009 sur le canton de Vaud, les projets de développement régional agricoles (PDRA) permettent à une région et à un groupe d'agriculteurs de développer des actions et des mesures collectives. Les projets visent à augmenter la valeur ajoutée des productions agricoles. Afin de faciliter la compréhension des différentes étapes de la conception et de la réalisation des PDRA, Proconseil et la DGAV ont publié un guide en 2025.
- [Catalogue des améliorations foncières](#) : des documents informatifs concernant les différentes possibilités de soutien à fonds perdus, en différenciant le soutien de la part du Canton et de la part de la Confédération, en faveur des améliorations foncières, ont été réalisés en 2024 et continuent d'être régulièrement mis à jour.

### 2.1.2. Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn sont une vitrine sur laquelle Proconseil expose des prestations sur le compte de Prométerre. Elle fait la promotion des thématiques travaillées, des cours de formation continue et des événements, diffuse les résultats des essais et rappelle les dates agricoles clés.

### 2.1.3. Plateformes de vidéos et podcasts

A la fois vectrice d'informations pour la promotion ponctuelle et bibliothèque de ressources techniques pertinentes sur la durée, la chaîne YouTube de l'entreprise a atteint 1'869 abonnés. La plateforme héberge des vidéos d'intérêts techniques, une vidéo sur le respect des nouvelles exigences « Dérive et ruissellement » en viticulture a notamment été réalisée et également les podcasts « Podconseil », supports exclusivement audios au cours desquels interviennent des conseillers de Proconseil et/ou des personnes externes. En 2025, les vidéos de la chaîne ont enregistré 21'880 vues. Pour la fin du projet « Agriculture et pollinisateurs » deux épisodes du podcast lui ont été consacrés, dont un épisode spécial avec deux étudiants de l'Université de Neuchâtel. Ils y présentent les résultats d'un travail en sciences sociales, qui s'est penché sur un aspect essentiel du projet : le vécu des agriculteurs. Un podcast présentant les actualités de la protection des troupeaux a été également diffusé dès le 9 avril. Lancée en 2024, la série "Le champ des possibles", dédiée à la valorisation et la transformation à la ferme, compte désormais un épisode sur le tofu. Ce service de vulgarisation est aussi référencé sur les plateformes de diffusion de podcasts usuelles (Spotify, Apple podcast, Deezer et Google podcast).

### 2.1.4. Réactivité et partage d'informations en direct

Mi-2024, une chaîne WhatsApp a été lancée pour la production végétale. En 2025, la chaîne comptait 220 abonnés pour 37 postes diffusés sur l'année.

Ce canal est un excellent vecteur de communication pour diffuser rapidement des actualités de saison, principalement en lien avec le suivi des cultures et essais menés par Proconseil.

## 2.2. Rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles

Durant la saison écoulée, 26 bulletins d'informations viticole & œnologique ont été diffusés à 986 abonnés (-2), en collaboration avec l'œnologue cantonal Philippe Meyer. La surveillance du vignoble (maladies, ravageurs et accidents physiologiques) et des parcelles témoins sont indispensables à la rédaction de ces bulletins pour en assurer la pertinence. En complément des observations réalisées directement par les conseillers viticoles et des données issues de l'outil Agrometeo.ch, un réseau de vigneron transmet régulièrement des informations sur la situation de leur région. Par ailleurs, un dispositif de suivi des populations de tordeuses de la vigne est reconduit chaque année dans des parcelles qui ne sont pas sous confusion sexuelle. Un essai en lien avec cette thématique a également été mis en place dans le canton de Vaud en collaboration avec Agroscope.

Les conseils et recommandations que contiennent les bulletins, avec encart dédié à la viticulture biologique, visent à proposer une protection de la vigne efficace, avec une prise de risques mesurée, tout en limitant les intrants. Des

informations réglementaires et administratives sont également diffusées pour permettre aux lecteurs de rester à jour.

Ces informations et recommandations sont renforcées par de nombreuses sollicitations traitées par téléphone ou courriel, ainsi que par des visites ponctuelles de parcelles rencontrant des problématiques particulières. Ce suivi complémentaire permet d'apporter des réponses ciblées et adaptées aux situations rencontrées sur le terrain.

### **2.3. Conseils de saison**

Les conseils de saison sont élaborés à partir des observations de terrain menées par Proconseil et ses partenaires professionnels. Ils sont publiés dans le journal Agri et, pour certains, mis en ligne sur le site de Prométerre après diffusion, tandis qu'une partie est intégrée au « Bulletin grandes cultures et herbages » rédigé par la station de protection des plantes (SPP-DGAV). En parallèle, Proconseil rédige, en collaboration avec les conseillers des cantons romands, des conseils de saison en viticulture et œnologie publiés dans le journal Agri ; en 2025, six articles ont ainsi été diffusés afin d'informer et d'accompagner les professionnels de la filière. Enfin, en production animale, le conseil saisonnier proposé via la page « Météo des prés » fournit un appui au plus près du terrain en intégrant le suivi de la pousse de l'herbe et les sommes de température ; il est publié chaque semaine durant la période de végétation, à la fois dans le bulletin de la SPP et sur le site de Prométerre.

### **2.4. Rédaction d'articles pour la presse spécialisée et fiches techniques**

En 2025, les modifications de l'ordonnance sur les paiements directs ont fait l'objet de mises à jour régulières du catalogue dédié à la politique agricole, afin de garantir une information claire et actualisée pour les exploitants.

Les conseillers en estivage de Proconseil ont par ailleurs contribué activement à la diffusion d'informations techniques à travers plusieurs publications. Un article consacré aux démarches à entreprendre en cas de dégâts causés par la faune sauvage a été publié sur le site de Prométerre et relayé via les groupes WhatsApp. Une interview a également été réalisée dans le magazine AGIR concernant les tests d'évaluation d'aptitude au travail (EAT), visant à officialiser les chiens de protection des troupeaux (CPT). En outre, une série de trois articles, rédigée en collaboration avec Agridea, a été consacrée au climat d'étable et publiée dans l'Agri les 2, 9 et 16 mai. Enfin, deux articles sont parus dans Gest'Alpe Info, portant sur la Journée des Alpagnes du Jura vaudois (JAJV) ainsi que sur le calcul de la charge en bétail sur les alpages.

Dans le domaine viticole, une fiche technique intitulée « gestion des vergerettes » a été élaborée. En culture biologique comme en production intégrée, cette espèce occupe désormais une place prépondérante dans l'enherbement, impactant directement le temps consacré à la gestion du sol. La problématique apparaît toutefois moins marquée dans le vignoble de La Côte, où le travail mécanique du cavaillon semble constituer la méthode de lutte la plus efficace. Dans d'autres configurations de vignoble, où cette pratique est plus difficile à mettre en œuvre, les stratégies de gestion doivent être adaptées en fonction des contraintes topographiques.

Par ailleurs un projet a vu le jour durant l'année en collaboration avec VITIplus qui a obtenu un financement issu du plan de relance de la viticulture vaudoise, via l'Office des Vins Vaudois. Il vise à mettre à disposition des producteurs vaudois des supports leur permettant de valoriser leurs pratiques auprès du grand public. Une attention particulière a été portée à la mise en avant des thématiques « vignes et nature », afin de mieux communiquer sur les mesures mises en œuvre dans les vignobles.

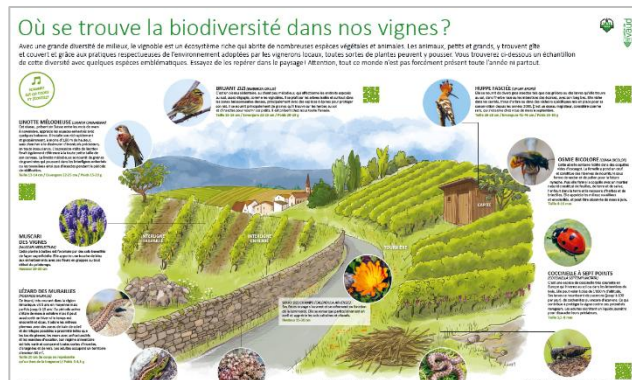


Figure 1: Panneau visant la promotion de la faune et de la flore viticole créé dans le cadre du projet

En production végétale, une série d'articles a été consacrée au Plan Phyto vaudois. Une large couverture a également été assurée pour les différentes journées techniques, notamment la journée grandes cultures et herbages, la journée Swiss No-Till ainsi que la conférence de Serge Zaka, tenue début 2026, dans le cadre d'un partenariat avec le journal Agri. Par ailleurs, comme chaque année, des articles en lien avec les cultures et les actualités saisonnières ont été régulièrement publiés afin d'accompagner les exploitants dans leurs pratiques.

En production animale, plusieurs thématiques d'actualité ont été traitées, notamment la question de la vaccination en cas d'épizooties, les résultats de l'essai sur le tourteau de colza, ainsi que les évolutions des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre en élevage.

Toutes ces publications ont permis de relayer des informations techniques et stratégiques en lien avec les enjeux actuels du secteur.

## 2.5. Gest'Alpe info

Le bulletin Gest'Alpe INFO paraît deux fois par année et est distribué à tous les exploitants d'alpage, aux communes propriétaires d'alpages, aux inspecteurs et gardes-forestiers et aux préfetures. Ce précieux outil de communication est organisé et géré par le secrétaire Gest'Alpe. Les articles publiés proviennent des différents acteurs concernant les alpages, dont les conseillers estivage de Proconseil, les directions concernées de l'Etat, de la SVEA (société vaudoise d'économie alpestre), des parcs naturels régionaux et d'autres organismes.

## 2.6. Organisation d'événements et manifestations

Planifiés et réalisés par les groupes de matière, les événements sont majoritairement coorganisés par Proconseil en collaboration avec des partenaires, ce qui permet de proposer aux participants un service plus complet et confortable.

Les manifestations sont l'occasion de présenter les résultats de l'utilisation des nouvelles techniques et les conclusions de projets. La formule « en présentiel » est toujours préférée, car elle offre la possibilité aux producteurs d'échanger directement entre eux et avec les conseillers.

Voici la liste des événements organisés par Proconseil en 2025 :

Événement	Date, lieu	Participation
InnoVino	12 et 13 février 2025, Savigny	250
Journée technique des microfermes	31 août 2025 à la microferme A la Belle Courgette, Bussigny et à la Microferme Le Goupil, Vufflens-la-Ville	43
Journée technique grandes cultures & herbage	12 juin 2025, Planche-Signal, Moudon	500
Visite de l'essai blé variétal PER	30 juin 2025, Bavois	40
Swiss No Till	25 septembre 2025, Aigle	150
Journée des alpages du Jura vaudois	27 septembre 2025, Les Charbonnières	8'000

### 2.6.1 Journée technique des microfermes

La journée technique des microfermes est organisée conjointement par l'Association suisse des microfermes (ASM) et Proconseil. Cet événement est une rencontre annuelle ayant pour but de servir de plateforme d'échanges techniques et de réseautage pour les microfermes romandes. Elle est organisée chaque année dans un canton différent. En 2025, elle a eu lieu à Vufflens-la-Ville et les thématiques suivantes ont été présentées :

- Jardins avec tracteur ou motoculteur : comment faire son choix ?
- Engrais verts en micromaraîchage
- Légumes de garde et paniers
- Conduites de légumes d'été
- Lutte biologique en micromaraîchage
- Chiffres économiques des microfermes et conception du prix de revient

### **2.6.2 InnoVino : journées d'informations viticole & œnologique**

L'évènement InnoVino qui regroupe le vignoble romand pour deux jours de conférences est coordonné par Proconseil et l'organisation compte VITiplus comme partenaire financier. Les journées de conférences se sont déroulées les 12 et 13 février 2025 à Savigny et traitaient notamment de la gestion des maladies avec un volet spécifique concernant la viticulture biologique. Une part importante des conférences a été axée sur le matériel végétal, cépages résistants et porte-greffes « tolérants à la sécheresse » afin d'accompagner les producteurs dans l'adaptation du vignoble des futures décennies. Diverses thématiques d'actualités ont également été sélectionnées pour la journée dédiée à l'œnologie (sulfites, filière de la bouteille réutilisable et marché des mousseux).

L'édition 2025 s'est déroulée sous forme de conférences avec présentation de posters et dégustations, notamment de vins issus de cépages résistants. Bien que les conférences de cette édition soient à nouveau de grande qualité, l'affluence n'a pas été à la hauteur des attentes. Un changement verra sans doute le jour en 2027, dans un format probablement plus moderne et toujours plus en phase avec les problématiques des producteurs. Les partenaires scientifiques pour l'accompagnement de ces journées sont la DGAV ainsi que CHANGINS et Agroscope.

### **2.6.3 Visite de l'essai blé variétal PER**

Le 30 juin, l'équipe production végétale a organisé la visite de l'essai variétal à Bavois. Ce ne sont pas moins de 19 variétés qui ont été présentées à la quarantaine d'agriculteurs présents. La participation de Laura Stefan (Agroscope), Matthieu Pasquier (ASS) et Pierre-Yves Jaquiéry (DGAV-SPP) ont permis d'enrichir la matinée avec des retours scientifiques sur les variétés et des informations sur le projet Mixlt d'Agroscope sur les mélanges variétaux.

### **2.6.4 Journée technique des grandes cultures et herbages**

La Journée technique grandes cultures & herbages, co-organisée par Proconseil et la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), a eu lieu sur le site de Planche Signal le 12 juin et s'est déroulée sous un soleil radieux. Près de 500 agriculteurs et apprentis agricoles ont eu l'occasion d'échanger avec les experts romands sur les sols en agriculture. Les 8 pôles techniques, tables rondes et conférences ont permis aux participants de s'informer sur les résultats des essais et des projets innovants. Un temps fort de la journée fut la conférence de Marc-André Selosse, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris et spécialiste reconnu en microbiologie des sols, intitulée : « Le sol, un allié vivant à reconquérir ». Une intervention passionnante qui a suscité un vif intérêt et de nombreuses discussions.

De nombreuses brochures conçues pour l'occasion ont été distribuées aux visiteurs. Enfin, la page web de la manifestation héberge les résultats et supports complémentaires de la journée : [prometerre.ch/journee-grandes-cultures](https://prometerre.ch/journee-grandes-cultures)

### **2.6.5 Journée plateforme UFA**

Le 3 juin, trois conseillers de Proconseil ont participé à la journée organisée par Fenaco à Avenches, afin d'y présenter les activités et prestations proposées par Proconseil.

### **2.6.6 Journée des alpages du Jura Vaudois**

La 12<sup>e</sup> Journée des alpages du Jura vaudois (JAJV), intégrée à la fête du Vacherin Mont-d'Or, a rencontré un franc succès. Organisée le 27 septembre 2025 aux Charbonnières, cette journée a profité d'une météo radieuse et d'un public nombreux et enthousiaste. Les visiteurs ont largement apprécié les animations variées proposées tout au long de l'évènement. Cette nouvelle édition avait pour thème le tourisme et l'estivage : une combinaison porteuse d'opportunités, mais non sans défi ! Si le tourisme permet une meilleure visibilité du travail en alpage et peut soutenir la vente directe, il génère aussi des problématiques bien connues des exploitants : déchets dans les pâturages, clôtures mal refermées, dérangement des troupeaux. Afin de sensibiliser les promeneurs aux bons comportements à adopter en milieu agricole, des panneaux didactiques ont été installés sur le stand de la JAJV. Ceux-ci expliquaient notamment le comportement des bovins et les gestes appropriés à adopter lors de randonnées. Tristan Cordonier, de Vaud-Rando, a également pu partager de précieux conseils pour randonner en toute sécurité, afin de mieux cohabiter avec le milieu agricole et naturel.

Pour donner la parole aux acteurs du terrain, une table ronde a été organisée autour de la thématique. Elle réunissait :

- Frédéric Brand, directeur de la DGAV-DAGRI
- Christophe Longchamp, président de Prométerre
- Geneviève Favre, conseillère agricole à Proconseil
- Paolo Degiorgi, directeur du Parc Jura vaudois et président de l'Interprofession du Vacherin Mont-d'Or
- Frédéric Hofmann, chef de section chasse, pêche et espèces à la DGE

Les discussions ont été largement marquées par les préoccupations autour des nombreuses prédatations sur le bétail, observées durant l'été.

### 2.6.7 Swiss No Till

Le 25 septembre 2025, Proconseil a eu le plaisir d'organiser la journée Swiss No Till chez Jean-Pierre Mandrin à Aigle. Avec le retour du soleil dans l'après-midi, la plateforme a accueilli environ 150 visiteurs.

Cette manifestation avait pour objectif de vulgariser les pratiques de travail du sol sans labour ainsi que l'utilisation des couverts végétaux dans la rotation culturale. Des essais riches et variés ont favorisé des échanges nourris entre experts et agriculteurs.

Malgré un sol trop humide pour permettre la démonstration des machines, l'exposition a été largement animée par les personnes présentes. De plus amples informations peuvent être trouvées sur notre site internet avec la page dédiée à la manifestation : <https://www.prometerre.ch/swiss-no-till>.

## 2.7. Séances des groupes d'études

Proconseil encadre 60 groupes d'études, dont 14 groupes viticoles, répartis par région. Chaque année, le programme des activités est défini par le comité ou les membres, qui choisissent des thèmes qu'ils souhaitent développer pendant l'hiver et le printemps. Les conseillers sont actifs dans la préparation et la réalisation de ces activités de vulgarisation. Les échanges entre collègues agriculteurs/viticulteurs et l'accès aux informations sur les actualités sont les principaux objectifs pour les participants.

En 2025, le nombre d'activités de groupe est moins élevé mais la participation moyenne a été bonne.

Afin de permettre aux exploitants ne possédant pas de formation reconnue pour l'obtention du nouveau permis de traiter, des formations ont été mises sur pied en collaboration avec le Canton, l'Union fruitière lémanique et l'Office technique maraîcher. Ces formations ont permis aux producteurs d'obtenir leur permis de traiter, sous l'ancien régime, en vue de l'échange en faveur des nouveaux permis durant le 1<sup>er</sup> semestre 2026.

Membres des groupes d'études :

Membres	2020	2021	2022	2023	2024	<b>2025</b>
Agricoles	1'864	1'827	1'805	1'751	1'723	<b>1'662</b>
Viticoles	510	497	482	468	456	<b>427</b>
<b>Total</b>	<b>2'374</b>	<b>2'324</b>	<b>2'287</b>	<b>2'219</b>	<b>2'179</b>	<b>2'089</b>
Exploitations paiements directs	2'937	2'852	2'814	2'759	2'712	<b>2'690</b>
Participation % aux groupes d'études	80.8	81.5	81.3	80.4	80.3	<b>77,7</b>

Activités des groupes d'études :

	Nombre d'activités		Nombre moyen de participants	
	2024	2025	2024	2025
Séances de groupe	65	54	12	10
Rendez-vous à l'étable	10	10	16	19
Visites de cultures et herbages	92	90	10	7
Séances bilan des moissons (y compris séance en ligne)	5	5	19	31
Séances formation continue viticole	22	24	28	22
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>183</b>		

### 2.7.1 Visites de cultures et d'herbages & bilans des essais

Le nombre de visites de cultures et herbages reste stable. Quatre séances régionales de bilan des moissons ont eu lieu fin août. Ces séances sont l'occasion pour l'équipe production végétale de présenter les résultats des essais menés au cours de la saison et de recueillir les souhaits et préoccupation des groupes de vulgarisation. Cette année, pour la première fois, une séance a été donnée en ligne pour les personnes ne pouvant pas se rendre aux séances régionales. Le résultat en termes de participation n'a pas été à la hauteur des espérances.

### 2.7.2 Rendez-vous à l'étable

10 rendez-vous à l'étable ont eu lieu durant l'hiver, avec des thématiques variées comme les aspects sanitaires et la caisse des épizooties, l'élevage de Natura Veal ou la vente directe, le bilan carbone des fermes bovines, les courants vagabonds dans l'élevage, les normes pour le transport du bétail, la qualité du lait et les installations de traite. A chaque fois les exploitations visitées ont permis des échanges fructueux et orientés sur la pratique entre les participants.

## 2.8 Visites d'alpages

Deux visites d'alpage ont eu lieu sur le Jura vaudois afin d'aborder des thématiques essentielles liées à la gestion durable des alpages :

#### Alpage Le Pré à la Sage - le 25 juin :

- Gestion de la pâture
- Approvisionnement en eau
- Main d'œuvre sur les alpages avec la présence et l'intervention de Jessica Pillet, chargée de projet chez Caritas-Montagnards

#### Alpage La Sagnettaz - le 27 juin :

- Stratégie de lutte contre l'embroussaillage avec la présence et les interventions de Pascal Croisier (Inspecteur forestier) et de Claude Goy (municipal de Vaulion et contrôleur d'alpages)
- Lutte contre les plantes posant problèmes selon l'art. 32 de l'OPD

## 2.9 Création et animations de groupes d'intérêt

Les groupes d'intérêt constituent des espaces privilégiés d'échanges et de transmission d'informations entre agriculteurs, viticulteurs et conseillers. Les participants y définissent eux-mêmes la fréquence des rencontres ainsi que les thématiques à approfondir, généralement lors d'une à plusieurs séances par année autour d'un sujet ciblé. Si certains groupes fonctionnent de manière fermée, d'autres restent ouverts à de nouveaux membres en cours de route.

Ces groupes reposent avant tout sur le partage d'expériences entre pairs, qui constitue une source de motivation essentielle pour les participants. Selon les besoins, des spécialistes peuvent être invités afin d'apporter un éclairage

technique complémentaire. L'ensemble des séances est encadré par un conseiller agricole de Proconseil, chargé de leur organisation et de leur animation. Par ailleurs, certains groupes utilisent des outils de communication tels que WhatsApp pour faciliter les échanges et le partage d'informations entre les rencontres. Comme l'année précédente, les travaux menés au sein de ces groupes ont notamment contribué à l'élaboration d'une nouvelle fiche technique.

En 2025, l'activité des groupes est restée limitée, mais ils demeurent néanmoins des plateformes importantes pour le transfert de connaissances. Dans cette perspective, un renouvellement des groupes est prévu en 2026, afin d'adapter les thématiques aux nouvelles problématiques rencontrées par les producteurs, notamment en lien avec les coûts de production ou les outils de diagnostic des sols.

### **2.9.1 Sol Vie Vaud**

En 2025, le groupe s'est réuni 6 fois sur le terrain afin d'échanger directement au champ des pratiques innovantes que chacun met en place. Le groupe a participé à la Journée technique grandes cultures et herbages à Planche-Signal ainsi qu'à la journée Swiss No Till à Aigle, qui se déroulait cette année chez un agriculteur participant du groupe. Ces journées ont été une très bonne opportunité pour les agriculteurs du groupe de présenter leurs travaux et les résultats obtenus, directement à leurs collègues. Le groupe a également été invité à participer au développement de la station d'essais pour les sols agricoles à Grange-Verney.

### **2.9.2 Homéopathie**

Chacun des deux groupes d'intérêt Homéopathie (alpes et plaines) a réalisé 2 séances avec la participation de Pamela Staehli. Dans l'une des visites alpes, Emmanuel Roggen, de la Droguerie Roggen, a participé comme intervenant externe afin d'expliquer plus en détails l'élaboration de remèdes homéopathiques. Le taux de participation pour ces deux groupes est assez stable.

### **2.9.3 Perfectionnement en élevage porcin**

Le groupe PEP qui réunit des éleveurs de porcs motivés à échanger sur leurs pratiques s'est réuni à quatre reprises en 2025.

Des thèmes spécialement liés à l'élevage ont été abordés, comme l'échographie et l'alimentation des truies, ainsi que les bonnes pratiques des traitements vétérinaires. Les préoccupations liées à la peste porcine et la couverture d'assurance des exploitations a attiré également des engraisseurs vaudois et fribourgeois.

### **2.9.4 Valorisation de la laine**

Après l'organisation, en janvier, d'une formation consacrée au tri de la laine sur une exploitation agricole et réunissant une vingtaine de participants, le groupe d'intérêt a déposé une demande de soutien à la recherche auprès de l'OFAG portant sur le développement d'un procédé de lavage biologique de la laine. Cette demande a reçu un retour positif, l'OFAG s'engageant à cofinancer le projet à hauteur de CHF 270'000.-. Les cantons romands, à l'exception de Neuchâtel, ont également soutenu la démarche pour un montant total de CHF 30'000.-. En décembre, le rapport de l'étude préliminaire OQuaDu relative au lavage de la laine a été finalisé et transmis à l'OFAG. Dans le cadre du projet Interreg *Woolshed*, Proconseil a en outre été mandaté pour réaliser une classification des laines issues des dix races anciennes de Suisse ainsi qu'une cartographie des acteurs de la filière. Proconseil a par ailleurs été sollicité par les fédérations de syndicats d'élevage des cantons de Vaud et de Fribourg afin d'accompagner l'organisation de nouveaux points de collecte de laine dans ces régions. Enfin, Proconseil est régulièrement intervenu dans les médias pour apporter son expertise sur la thématique de la valorisation de la laine.

### **2.9. Groupe d'intérêt fibres végétales (en création)**

À la suite d'une mise en relation par la DGAV, le groupe Filières et Projets a été sollicité par la coopérative linière suisse, basée à Château-d'Œx, afin d'accompagner le développement de la culture du lin à fibre avec pour objectif la création d'un centre de teillage en Suisse romande. D'autres projets portant sur la production de fibres végétales

longues étant en cours d'émergence en Suisse romande, il a été décidé d'élargir le périmètre du futur centre afin qu'il soit multifibres. Une première séance réunissant trois agriculteurs vaudois, trois agriculteurs fribourgeois ainsi que plusieurs entreprises actives dans le secteur a eu lieu en décembre 2025. À l'issue de cette rencontre, il a été convenu de constituer un nouveau groupe d'intérêt intercantonal afin de bénéficier d'un accompagnement du groupe Filières et Projets de Proconseil. L'Institut agricole de Grangeneuve et AgriFribourg ont apporté leur soutien au projet, notamment pour la participation d'agriculteurs fribourgeois.

#### **2.9.7 Maladies du bois**

Le groupe d'intérêt « maladies du bois » est à l'origine de nombreuses formations qui se sont déroulées ces dernières années. Afin de répondre aux interrogations de ses membres, divers essais ont été mis en place et se poursuivent dans le canton (curetage et recépage préventif, impact de la taille sur la profondeur des nécroses, greffage en fente). Ces essais visent à mettre en évidence l'intérêt de diverses pratiques qui permettraient de limiter la mortalité des vignes et d'en diffuser les informations par le biais de fiches techniques spécifiques.

#### **2.9.8 Protection par les plantes, une alternative aux matières actives actuelles ?**

Une rencontre a eu lieu en 2025 avec une faible affluence. Cette thématique d'actualité sera maintenue en 2026 avec pour objectif de dynamiser le groupe.

#### **2.9.9 Biodiversité dans le vignoble**

Il n'y a pas eu de rencontre en 2025 mais il est prévu de poursuivre ce groupe en 2026.

#### **2.9.10 Terrasses sans herbicide**

Ce groupe a pour objectif de chercher des alternatives aux herbicides pour la gestion du sol dans les vignobles en fortes pentes. Les solutions proposées à l'échelle mondiale sont en grande majorité basées sur une gestion mécanisée et le travail du sol, réalité qui ne peut pas être appliquée dans le contexte des vignobles de Lavaux ou du Chablais. Ce groupe est notamment à l'origine du projet porte-greffes « Berlandieri for the future » et se penche également sur la flore accompagnatrice à favoriser dans l'optique d'une gestion limitant les intrants. Ce groupe mène également des essais de compositions de semis avec des spécialistes de la haute école de Changins. Ces derniers ont pour objectifs de composer des enherbements « non-concurrentiels », bas et qui permettraient de limiter la diffusion de *Conyza sumatrensis* (vergerette de Sumatra), nouvelle espèce résistante à certains herbicides.

#### **2.9.11 Cépages résistants**

Le groupe permet aux exploitants d'en apprendre davantage sur les nouveaux cépages tolérants aux maladies fongiques. Cette thématique connaît une très grande dynamique avec l'arrivée de nombreux nouveaux cépages à l'échelle suisse et mondiale. Ces rencontres permettent la découverte des nouvelles obtentions et l'approfondissement des connaissances agronomiques grâce aux échanges d'expérience entre les participants.

#### **2.9.12 Introduction à la viticulture biologique**

Ce groupe a la particularité de constituer une plateforme de lancement pour les producteurs avant ou pendant la période de reconversion en viticulture biologique. En 2024, un sondage a été réalisé permettant de constater que la quasi-totalité des membres avaient dorénavant franchi les étapes de reconversion. Ce constat devrait être considéré comme une forme de réussite pour ce groupe dans l'accompagnement de ses membres. Après une tentative infructueuse de renouvellement des membres du groupe, ce dernier sera clôturé en 2026.

## 2.10. Cours sur inscription

Dans l'offre de formations continues, Proconseil propose des cours sur inscription. Ils sont organisés en partenariat avec d'autres filiales de Prométerre comme l'Office de crédit agricole, Terreemploi ou Fidasol. Nous faisons également régulièrement appel à des experts externes.

L'offre concerne les matières suivantes :

- Production végétale
- Production animale
- Gestion/comptabilité
- Vente et communication
- Economie familiale
- Viticulture et œnologie

Comme chaque année, certains cours sont reconnus pour l'exigence de formation demandée par Bio Suisse. Il s'agit du cours obligatoire pour les agriculteurs et les viticulteurs ainsi que de cours complémentaires.

En 2025, moins de sessions de cours ont été proposées. Malgré cela, les annulations sont restées élevées. Le nombre de participants effectifs est toutefois plus élevé qu'en 2024. La bonne fréquentation de nos cours sur inscription et les résultats très positifs des évaluations démontrent une offre correspondant aux besoins des exploitants vaudois.

	2021	2022	2023	2024	2025
Cours réalisés/prévus	36/59	65/74	64/79	73/88	57/74
Taux de réalisation (%)	61	87.8	81	83	77
Jours effectifs de formation		72	58	52	63
Participants effectifs	467	1'051	1'007	891	896

## 2.11. Renseignements clients (courriels, téléphones)

Les conseillers sont en tout temps à disposition des agriculteurs pour répondre à leurs diverses requêtes, qu'elles soient techniques, économiques ou administratives en lien avec la gestion d'entreprise, la Loi sur le droit foncier rural (LDFR), la Loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA), la vente/achat de domaines/terrains, les différentes formes juridiques (SA, Sàrl, etc.), TAXAS (la plateforme pour demander le remboursement des huiles minérales et du carburant), IP-Suisse, etc. Des permanences téléphoniques spécifiques sont organisées et planifiées lors des périodes de recensements en lien avec l'agenda agricole.

Les interrogations des agriculteurs sont variées et ont tendance à devenir de plus en plus complexes.

Toute l'année également, des questions sur la transformation des produits, l'étiquetage, l'ouverture d'un local de vente, les règles à respecter en matière d'hygiène, etc. arrivent auprès des spécialistes de la commercialisation.

Durant la période de végétation, les exploitations sollicitent des conseils pour résoudre des problèmes liés à la lutte contre les maladies, les ravageurs et autres herbes indésirables.

Cette prestation comprend toutes les demandes qui ne nécessitent pas une analyse conséquente, auquel cas un dossier individuel est réalisé et facturé.

## 3. Conseils technico-économiques

### 3.1. Soutien administratif

Par rapport à la saison 2024, peu de modifications sont intervenues dans les mesures de politique agricole. Toutefois, les exigences techniques et administratives liées aux programmes fédéraux et cantonaux demeurent élevées. Dans ce contexte, le nombre d'exploitations ayant bénéficié d'un soutien administratif en 2025 s'est établi à 1'094 dossiers.

Les conseillers ont développé une polyvalence accrue et sont en mesure d'élaborer des plans de fumure sur différentes plateformes, telles qu'Agrotech, un programme développé par Agridea, la fiche Excel d'Agrotech, Agroplus ou Barto. Lors des rendez-vous, les exploitants peuvent également solliciter la réalisation des fiches PER incluant la PLVH, des calculs IMPEX, des corrections linéaires (notamment en lien avec la production porcine et avicole), le calcul des points biodiversité et climat IP-Suisse, la vérification des exigences liées à l'agriculture biologique, ou encore une projection des paiements directs pour l'année en cours.

Après une relative stabilité entre 2020 et 2021, le nombre de dossiers administratifs a fortement augmenté en 2022 pour atteindre 1'257 exploitations, notamment en lien avec l'évolution des exigences administratives et techniques liées aux programmes agricoles. En 2023, une baisse est observée et depuis lors, les chiffres sont relativement stables. La complexité des démarches administratives reste importante et nécessite un accompagnement technique soutenu de la part des conseillers. Le soutien administratif demeure ainsi une prestation essentielle du service, contribuant à sécuriser les démarches des exploitations et à optimiser l'accès aux paiements directs.

Soutiens administratifs :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dossiers administratifs	976	984	1'257	1'076	1'045	1'094

### 3.2 Accompagnement reconnaissance d'exploitation

Depuis fin 2023, Proconseil travaille conjointement avec la DGAV pour assurer un premier contact téléphonique lorsqu'un futur exploitant souhaite obtenir un numéro d'exploitation.

Le cas échéant, Proconseil est à disposition pour accompagner ces futurs exploitants dans le remplissage du formulaire de reconnaissance (incluant le calcul des UMOS), ainsi que pour la réalisation de leur premier recensement (dessin des parcelles avec les informations requises).

Lors de ces entretiens individuels, Proconseil informe sur les conditions-cadres d'accès aux paiements directs, présente les politiques agricoles fédérale et cantonale, et accompagne les exploitants dans l'utilisation de la plateforme Agate (Acorda, Hoduflu, BDTA). Les aspects législatifs (LDFR, LBFA, aménagement du territoire, etc.) sont également abordés.

Afin de faciliter ces démarches et limiter les allers-retours entre la DGAV, les exploitants et Proconseil, les 2 à 4 premières heures d'accompagnement sont offertes.

En 2025, 37 dossiers ont été ouverts, pour lesquels Proconseil a apporté un appui à l'établissement du document de reconnaissance et/ou au premier recensement.

### 3.3 Reconversion à l'agriculture biologique

Les nouvelles inscriptions à Bio Suisse sont restées faibles en 2025 (il y a 10 nouveaux domaines affiliés à Bio Suisse sur le canton en 2025). Trois d'entre eux ont été vus pour un rendez-vous reconversion en amont (vus en 2024) et

l'un d'entre eux a bénéficié de conseils en 2025. Pour l'année 2026, les inscriptions à Bio Suisse sur le canton se montent à 8, dont 6 d'entre eux sont régulièrement en contact avec les conseillers. Il y a eu un rendez-vous spécifique à la reconversion en 2025, qui ne s'est finalement pas soldé sur une reconversion pour le moment. A noter qu'il y a eu 5 retraits du label Bio Suisse à fin 2025, pour l'année 2026.

### **3.4 Accompagnement des demandes à l'Aide Suisse à la Montagne (ASM)**

L'Aide Suisse à la Montagne permet aux exploitants en zone de montagne de bénéficier d'aides financières pour tous types de projets donnant une plus-value économique en zone de montagne, sous certaines conditions. En 2025, ce sont six demandes qui sont passées par Proconseil, afin de traiter les aspects administratifs nécessaires. Cinq d'entre elles ont été validées et une refusée.

### **3.5 Appui aux exploitations en difficulté**

#### **3.5.1 Activités de la cellule AGRIDIFF**

Mise en place en 2017, la cellule Agridiff (« agriculteurs en difficulté ») constitue aujourd'hui un dispositif central du soutien aux exploitations agricoles fragilisées dans le canton. Elle répond à un besoin croissant d'accompagnement face à la complexification des situations économiques, sociales et humaines rencontrées dans le secteur agricole.

Conçue comme une porte d'entrée coordonnée, la cellule permet une prise en charge globale des situations, en mobilisant les ressources internes de Prométerre ainsi qu'un réseau étendu de partenaires institutionnels.

Ses missions principales s'inscrivent dans une logique de coordination :

- Identification précoce des situations à risque,
- Coordination des interventions entre acteurs agricoles, sociaux et administratifs (aumônerie, DGAV, filiales de Prométerre, police de proximité, infirmière à domicile, office de l'assurance-invalidité du canton de Vaud...)
- Accompagnement des exploitants, notamment dans le cadre de démarches d'assainissement financier,
- Orientation vers les dispositifs existants,
- Information et sensibilisation des partenaires externes (professionnels de la santé, forces de l'ordre, etc.),
- Mise à jour des supports de communication,
- Développement de collaborations avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), notamment dans le cadre du programme « Vaud pour vous ».

Dans ce contexte, le projet « Mentorat Agricole » illustre l'évolution vers des dispositifs intégrés combinant accompagnement professionnel et soutien humain. Soutenu par la DGCS à hauteur de CHF 127'000.– jusqu'en juin 2026, il vise à renforcer l'accompagnement social des exploitants en difficulté.

La cellule contribue également aux actions de sensibilisation en matière de santé mentale, notamment à travers le dispositif « sentinelle », en collaboration avec l'aumônerie.

#### **Intensité de l'activité**

En 2025, 113 jours de travail ont été consacrés au dispositif Agridiff, confirmant son rôle croissant dans le soutien aux exploitations agricoles en difficulté.

Cette charge se répartit de la manière suivante :

- 10 jours dédiés à la coordination du dispositif,
- 66 jours consacrés à l'accompagnement des exploitations en difficulté,
- 37 jours affectés au développement du projet « Mentorat Agricole ».

À ces activités s'ajoutent environ 40 heures consacrées à des demandes de renseignement et d'orientation. Ces sollicitations, souvent en amont des situations critiques, illustrent le rôle de premier recours joué par la cellule et son accessibilité pour les exploitants ainsi que leur entourage.

Au total, environ 50 situations sont traitées chaque année. Chaque cas correspond a minima à un contact téléphonique et peut évoluer vers un accompagnement plus soutenu. L'intensité des interventions varie fortement, allant d'un appui ponctuel à des suivis s'inscrivant sur plusieurs années.

On observe par ailleurs une évolution du profil des demandeurs : les sollicitations émanent de plus en plus fréquemment de l'entourage proche (conjoint, parents, fratrie), ce qui souligne l'importance d'un dispositif capable d'intervenir précocement.

### Evolution des dossiers Agridiff

L'évolution des indicateurs met en évidence une intensification progressive des besoins d'accompagnement, notamment en matière d'analyse de situation :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Entretiens pour y voir clair AgriDiff	11	16	12	14	19	25
Dossiers d'aide financière dans le cadre d'une demande d'assainissement (DGAV)	13	6	15	14	12	7

Ces tendances traduisent un déplacement des besoins vers des interventions plus précoces et plus globales, nécessitant une coordination renforcée entre les acteurs.

### Organisation et évolution du dispositif

Depuis août 2023, l'organisation de la cellule a été adaptée afin de renforcer son efficacité et sa transversalité. La coordination est assurée par Aude Poncet, responsable de matière Gestion, tandis que les dossiers sont répartis entre les conseillers de Proconseil.

Cette organisation permet :

- une meilleure mobilisation des compétences spécifiques,
- un suivi individualisé des exploitations,
- une répartition plus équilibrée de la charge de travail,
- une capacité accrue à répondre à la complexité des situations.

Certaines situations nécessitent un accompagnement sur le long terme, avec pour objectif de restaurer durablement la capacité entrepreneuriale des exploitants agricoles. Cette approche s'inscrit dans une logique de durabilité et de prévention, dépassant la seule gestion des situations d'urgence.

#### 3.5.2 Programme de formations sur la thématique du soutien

Au cours de l'année 2025, 6 sessions de sensibilisation d'une demi-journée ont été proposées dans le cadre de la formation continue, portant sur la prévention du suicide (« sentinelle »), la santé mentale et les addictions. Ces actions, organisées par l'aumônerie agricole en partenariat avec Proconseil, visent à renforcer les compétences des professionnels confrontés à des situations humaines sensibles.

Dans le détail, l'offre comprenait 2 sessions sur la prévention du suicide, 2 sur la santé mentale et 2 sur les problématiques liées à l'alcool (dont une en visioconférence). Toutefois, 3 sessions – soit une par thématique – ont dû être annulées faute de participants en nombre suffisant. Cette situation met en évidence la nécessité d'adapter en continu les formats, les modalités de diffusion et le ciblage des publics afin de renforcer la participation.

Depuis 2017, 385 personnes ont suivi une demi-journée de sensibilisation dispensée par le Groupement Romand de Prévention du suicide (GRPS). Par ailleurs, environ 79 personnes ont participé aux interventions sur les thèmes de la dépression et de l'alcool depuis leur introduction en 2021. Les sessions se déroulent généralement en petits groupes (moins de 10 participants), favorisant des échanges de qualité et un apprentissage approfondi.

La promotion et l'adaptation continue des actions de sensibilisation en lien avec la santé mentale demeurent un enjeu important pour la cellule Agridiff, la DGAV et l'aumônerie. Dans ce contexte, une réflexion est en cours afin

de faire évoluer les formats proposés et de développer de nouvelles actions de communication et de prévention à destination des exploitants agricoles vaudois et de leur entourage.

## 4. Soutien au lancement de projets collectifs

### 4.1 Formalisation de l'idée et montage du projet

L'équipe Filières et Projets soutient les porteurs de projet dans le montage de celui-ci. Deux demandes « Oquadu » ont été déposées avec l'aide de Proconseil : projet Bottle back et projet de valorisation de la Truffe. Une esquisse PDRA pour les oliviers du Chablais a été rédigée et acceptée. Enfin, des renseignements ont été délivrés au comité du PDRA Muverans.

### 4.2 Veille sur les soutiens financiers possibles pour les projets collectifs

Proconseil assure une veille sur les sources de financement possibles pour les projets collectifs. Des soutiens de la Confédération (OFAG, ARE) ainsi que divers appels à projets sont à disposition des porteurs. Proconseil en étudie les critères et les procédures afin de pouvoir informer les porteurs de projet intéressés. Les soutiens proposés par la Confédération (PDRA, Oquadu, etc.) exigent souvent que le Canton mette une part de la contribution. Proconseil appuie aussi le Canton dans le développement des procédures administratives, afin qu'elles soient les plus simples possibles pour les porteurs de projet.

## 5. Projets cofinancés par l'OFAG ou d'autres bailleurs de fonds

D'une durée déterminée (allant jusqu'à 8 ans), les projets permettent de tester des nouvelles pratiques ou méthodes visant la réduction de l'impact des activités agricoles sur les différentes ressources (air, eau, sol, antibiotiques, engrais, produits phytosanitaires, ...). Ils peuvent être de type vulgarisation ou 77a et conduits avec l'OFAG ou d'autres partenaires (DGAV, FiBL, Agroscope, ...). Ces projets prévoient généralement un cofinancement cantonal. Ils ne peuvent être lancés qu'avec l'accord préalable du Canton.

### 5.1 Projets 77a

#### 5.1.1 Agriculture et pollinisateurs

La dernière année du projet a été consacrée à la finalisation du rapport final de mise en œuvre ainsi qu'à la rédaction du rapport scientifique. Ces deux rapports ont été validés par l'OFAG.

Des événements de clôture du projet ont été organisés dans le cadre de la journée technique Grandes cultures et herbages à Planche-Signal et dans le cadre d'une rencontre entre sections apicoles. Ces rencontres ont été très appréciées des agriculteurs et des apiculteurs.

Une présentation des résultats du projet a été réalisée en septembre à l'OFAG dans le cadre de la fusion des mesures à la qualité du paysage et des mesures de réseaux écologiques.

#### 5.1.2 PestiRed

La phase de mise en œuvre du projet PestiRed s'est terminée avec les récoltes 2025 des cultures implémentées chez les agriculteurs engagés dans le projet. Un atelier de co-innovation, une rencontre avec des agriculteurs français d'un groupe DEPHY ainsi que des visites d'essais auront permis d'échanger sur les résultats provisoires du projet et faire remonter les retours d'expériences du terrain. Il s'agit désormais d'analyser les données du projet pour répondre aux objectifs de ce dernier et aux questions d'apprentissage.

### 5.1.3 Agro4esterie

Le projet est dans sa 6<sup>ème</sup> année de mise en œuvre en 2025, ce qui signifie qu'il s'agit de la dernière année des mesures agricoles du projet. Le nombre total d'agriculteurs vaudois partie prenante est de 73, répartis en 48 domaines biologiques et 25 domaines PER. Il y a 54 parcelles sylvoarables (arbres haute-tige et cultures), dont 7 en maraichage, 2 en viticulture et 1 en truffière. Il y a 19 parcelles sylvopastorales (buissons fourragers sur des prairies et pâturages intensifs, dont 17 parcelles pour la pâture des bovins, 1 parcelle pour des chèvres et 1 parcelle pour des chevaux. Il y a 5 parcelles de structuration de parcours enherbés, dont 4 pour des poules et 1 pour des porcs. Et finalement, 10 parcelles sylvoarables comptent des mesures supplémentaires sur les bandes herbeuses afin de maximiser la production sur ces zones (type haie fruitière ou haie de biodiversité).

### 5.1.4 RésOsem

2025 est l'année intermédiaire du projet et l'entrée dans la deuxième phase de mise en œuvre des mesures. Proconseil est porteur du projet avec les cantons de Vaud et du Valais, qui se déploie toujours sur plus de 70 exploitations de ces deux cantons.

La campagne 2025 a été celle de la rédaction du rapport intermédiaire du projet et l'occasion de faire le bilan, de réorienter les activités d'accompagnement scientifique et de monitoring pour répondre aux objectifs de gain de connaissance du projet. Le partenaire logistique principal pour la fourniture de semences, la société coopérative des sélectionneurs (ASS), a vu son équipe changer et se réorganiser ce qui a pu donner lieu à de nouvelles réflexions et organisation.

Les résultats des essais en bandes sur le terrain confortent ceux des années précédentes : sur des semences saines, issues du programme de certification et suivant les prérogatives de Swisssem concernant les analyses sanitaires, les semences n'ont pas besoin d'un traitement phytosanitaire ou physique. Il s'agit là de données agronomiques qui ne considèrent pas les possibilités de production de la filière ni la demande des exploitants. Pour comprendre ce qui motive les exploitants agricoles à l'achat de semences avec traitement (quel qu'il soit) ou sans traitement, une étude sociologique a été déployée par le FiBL, les résultats seront publiés en 2026.

En parallèle, pour comprendre quels traitements de semences sont efficaces sur les pathogènes, des essais scientifiques ont été mis en place par Proconseil et Agroscope sur des parcelles de Grange-Verney et Changins. Les résultats montrent que, seuls les fongicides des semences sont efficaces sur tous les pathogènes considérés. Finalement, dans le cas de la culture du pois, nous avons vu au cours de ces 4 dernières années un fréquent dépérissement de la culture, symptomatique de la fatigue du pois. L'analyse de sol des parcelles a montré une contamination des sols par le pathogène *Aphanomyces euteiches*, de différents degrés, sans effet des traitements de semences. Finalement, dans le cadre des bonnes pratiques, Proconseil, Unisanté, Agroscope et la SPP ont publié une étude relevant que les risques lors de la manipulation des semences traitées sont sous-estimés par les utilisateurs professionnels. En réaction, du matériel de vulgarisation des bonnes pratiques est en préparation. Le rapport intermédiaire du projet et les résultats d'essais avec semences infectées sont disponibles sur le site du projet, de même que la publication sur la perception des risques dans la Recherche Agronomique sur le lien suivant : [Le risque d'exposition lors de la manipulation des semences traitées est souvent sous-estimé - Agrarforschung Schweiz](#)

### 5.1.5 Projet RISC : adaptation de l'exploitation agricole aux changements climatiques.

Le projet RISC – Réflexion Innovation Soutien Climat – débuté en 2022 permet d'adapter certaines pratiques agricoles au changement climatique. 40 exploitations en font partie aujourd'hui puisque 6 exploitations ont démissionné. Le FiBL, Agroscope ainsi que la HAFL font partie du projet pour assurer un suivi scientifique et mettre en évidence la résilience des exploitations face aux risques climatiques. Cette résilience varie avec l'intégration ou la modification des pratiques des agriculteurs.

L'année 2025 a prolongé la dynamique des essais initiés en 2024. Proposés par les exploitants pour tester des idées innovantes, ces essais ont été encadrés par un protocole établi avec chaque exploitation, assurant un suivi régulier tout au long de l'année. Pour chaque axe, un interlocuteur dédié de Proconseil était disponible afin de répondre aux questions lors des comptages ou des observations. Au total, 31 essais ont été menés en 2025, comprenant à la fois de nouvelles expérimentations et le renouvellement d'essais initiés en 2024. La réalisation sur deux années permet d'obtenir des résultats fiables et représentatifs, en limitant l'influence des variations environnementales annuelles.

L'équipe Autonomie fourragère de Proconseil s'est concentrée sur la valorisation des données intermédiaires relatives à l'autonomie fourragère sur les années disponibles. Ce travail a permis d'affiner les indicateurs existants, de dynamiser et d'enrichir les échanges lors des ateliers « *Espaces réflexifs sur l'adaptation* ». Ces résultats ont également servi de base à la réalisation d'un travail de master universitaire.

Une collaboration entre les équipes de Gestion et de Production animale a permis de proposer des ateliers portant sur la rentabilité des ateliers bovins et l'optimisation des coûts, en lien avec les différents niveaux d'autonomie fourragère des exploitations. La dimension économique reste cruciale pour la durabilité des exploitations bovines et la réduction de la dépendance aux achats, via une augmentation de l'autonomie fourragère en concentrés, apparaît comme un levier majeur.

Sur le plan plus technique, un focus a été réalisé sur la diversification des surfaces fourragères et sur la composition botanique, notamment à travers l'introduction de cultures tolérantes à la sécheresse, ainsi que sur l'optimisation de l'utilisation de la ressource fourragère, par exemple via une gestion améliorée du pâturage. L'ensemble de ces thématiques a été abordé lors de visites d'essais, de séances en salle et de visites d'exploitations. Le suivi des essais existants se poursuit et l'accompagnement des participants qui se lancent dans de nouveaux essais est assuré.

En 2025, 31 séances RISC ont été organisées par les conseillers et réparties selon les différents axes. Ces rencontres ont pris la forme de séances en salle, visant à soutenir la formation continue des agriculteurs, ainsi que de demi-journées sur le terrain consacrées à la présentation des essais mis en place sur les exploitations. Une nouveauté a été introduite en fin d'année 2025 avec l'organisation d'une séance par axe en partenariat avec les conseillers, la HAFL et le FiBL. Ces séances ont débuté par une présentation d'indicateurs pertinents calculés par le FiBL, dans le but de stimuler les échanges avec les agriculteurs autour des mesures mises en œuvre, des réflexions en cours et des perspectives.

Le volet gestion d'entreprise du projet RISC s'est inscrit dans la continuité du travail engagé les années précédentes, avec un accent particulier mis sur la poursuite des calculs des coûts de production. Les données comptables 2024 ont été collectées, traitées et mises en valeur afin de produire des résultats consolidés et exploitables pour les exploitations participantes. En raison du calendrier de mise à disposition des comptabilités par les agriculteurs, la restitution et l'analyse collective des résultats seront planifiées début 2026.

Parallèlement, un travail spécifique a été réalisé sur le calcul de certaines marges brutes d'essais ainsi que sur l'élaboration de coûts de procédé pour différents systèmes ou techniques évalués dans le cadre du projet. Ces analyses visent à objectiver les performances économiques des pratiques testées et à fournir des éléments d'aide à la décision concrets aux exploitants.

Une thématique dédiée à la gestion des coûts de mécanisation a également été développée au cours de l'année. Cette séance, qui a réuni plus de 20 participants du projet RISC, a suscité un vif intérêt et de nombreux échanges autour des stratégies d'investissement, de mutualisation et d'optimisation des charges liées aux machines. Cette forte participation confirme l'importance de cette problématique dans un contexte de pression croissante sur les marges.

Enfin, l'équipe gestion Proconseil a participé activement aux « espaces réflexifs » des autres axes du projet. Cette implication a permis d'intégrer de manière systématique la dimension économique et la gestion d'entreprise au

sein des différents ateliers techniques, favorisant une approche transversale entre performance agronomique, technique et viabilité économique des exploitations.

Ces différentes actions confirment l'intérêt soutenu des participants pour les outils de gestion et soulignent la nécessité d'un accompagnement continu afin de renforcer la compréhension et le pilotage économique des entreprises agricoles engagées dans le projet RISC.

### **5.1.6 Bulletin d'irrigation**

Le projet « Bulletin d'irrigation pour les cantons de Vaud et Fribourg » a pour but de créer un communiqué technique régulier sur lequel l'exploitant vaudois ou fribourgeois peut se baser pour utiliser l'eau de manière optimale sur sa structure agricole. Durant la saison, 12 bulletins sont rédigés sur des observations dans un réseau de parcelles irriguées (cultures de pommes de terre pour la partie vaudoise) et proposent des recommandations d'irrigation hebdomadaires. Le projet vise à mettre à disposition de tous les agriculteurs de la zone du projet un outil d'aide à la gestion ciblée de l'irrigation et à promouvoir la collaboration entre la vulgarisation et la recherche afin d'améliorer les connaissances et la formation continue dans le domaine de l'irrigation.

Pour plus d'informations : <https://www.prometerre.ch/prestations/projets-et-acquisitions-de-references/bulletin-d-irrigation-vaud-et-fribourg>

## **5.2 Autres projets**

### **5.2.1 Projet « Berlandieri for the future »**

La demande de financement concernant le projet d'évaluation du potentiel de divers porte-greffes « exotiques », décrits comme « les plus tolérants » vis-à-vis de la contrainte hydrique dans la littérature a été approuvée par l'OFAG début 2023. Les candidats sélectionnés pour en tester les aptitudes sont le 110 Richter, le 1103 Paulsen et le 140 Ruggeri, tous issus de la descendance de *Vitis Berlandieri*, raison pour laquelle le projet s'intitule « Berlandieri for the future ».

L'objectif de ce projet est de limiter l'impact des périodes sèches sur la production vitivinicole, tout en élargissant significativement le champ des possibilités en matière de gestion du sol. Les travaux du sol pourraient être diminués et le taux de couverture augmenté, ce qui favoriseraient la biodiversité floristique et faunistique. Les enjeux liés à ce projet sont multiples et concourent à promouvoir une viticulture moderne et durable.

Ce projet est mené avec le partenariat d'Agridea, d'Agroscope et de l'école de Changins. Sept parcelles sont implantées depuis 2020 dans différents contextes pédologiques du canton, dont six directement chez des vignerons motivés et une sur le site de la station d'essais d'Agroscope Changins.

En 2025, une visite de l'essai a été organisée avec les différents pépiniéristes suisses. Cette matinée a été l'occasion de présenter le dispositif, les premiers résultats, visiter la parcelle et observer des profils racinaires des différents porte-greffes. La morphologie racinaire fait rarement l'objet d'observations dans des vignes en place. Ce projet permet à la viticulture vaudoise de se projeter dans l'avenir avec davantage de connaissance et d'expérience agronomique au moment de l'adaptation du matériel végétal au changement climatique. Le projet a également fait l'objet d'une publication dans la revue vignes et vergers en fin d'année.

### **5.2.2 Projet « Recueil de fiches techniques des principaux cépages résistants aux maladies fongiques »**

Ce projet visant à documenter les caractéristiques agronomiques et organoleptiques des différents cépages résistants a bien progressé. 62 cépages ont été décrits et il s'agit maintenant de traduire l'ensemble de cette documentation en allemand et italien puis d'en assurer la mise en page.

### **5.2.3 Projet microferme « AperSu »**

Le projet de vulgarisation « AperSu – Agriculture sur petite surface », accepté par l'OFAG, a débuté en 2023 et se poursuivra jusqu'en mars 2026. Il vise à développer un référentiel de données ainsi qu'un outil budgétaire destiné à la vulgarisation agricole.

Ce projet a pour objectif de définir une typologie des microfermes en Suisse romande, afin de produire des références utiles tant pour les personnes souhaitant se lancer dans ce type de production que pour les conseillers agricoles. Il répond également aux besoins des administrations cantonales souhaitant mieux comprendre et soutenir ces nouvelles formes d'exploitation.

Déposé en partenariat avec Agridea, le projet est piloté par Proconseil, qui assure notamment la coordination, la majorité des visites d'exploitation ainsi que la collecte des données.

#### **5.2.4 Projet « Les Communs »**

*Les Communs*, projet de vulgarisation dont l'objectif est de proposer un nouveau modèle de gestion de la biodiversité et du paysage axé sur la collaboration entre agriculteurs, se termine en juin 2026 avec le dépôt du rapport final auprès de l'OFAG. Au printemps 2025, le groupe de travail de Grandcour a réalisé une mesure collective d'amélioration de la qualité botanique de prairies extensives et de création d'une nouvelle prairie extensive de qualité par transfert de foin. Cette action a nécessité un travail préparatoire en groupe et une exécution des travaux de manière coordonnée entre plusieurs agriculteurs. La concrétisation de ce projet sur le terrain a permis d'expérimenter à petite échelle le concept de planification commune. Cet hiver, les groupes de travail des quatre régions pilotes (Grandcour, Assens, Aubonne-La Côte et le Pays d'Enhaut) ont travaillé sur une planification commune à plus grande échelle pour imaginer toutes les actions de terrain qui permettraient d'atteindre de manière globale les objectifs de biodiversité pour leur périmètre. Ce travail a permis aux membres du projet de mieux comprendre les enjeux liés à l'infrastructure écologique dans la zone agricole et de proposer des solutions pratiques pour combler des déficits de connectivité des milieux naturels et semi-naturels avec des mesures adaptées à la région et aux types de cultures. Les solutions proposées ont l'avantage de préserver au maximum les terres cultivables par une emprise limitée sur celles-ci (petites structures sur herbages permanents intensifs, bande herbeuse structurée dans le vignoble, jachère tournante et structures en arboriculture) ou par une valorisation écologique de terrains naturellement peu productifs (plans d'eau) tout en apportant une plus-value significative à la qualité et au degré de connectivité des habitats pour la faune et la flore sauvages.

Ces expériences ont permis d'identifier beaucoup d'avantages qu'apportent une stratégie collective pour atteindre les objectifs de biodiversité en milieu agricole et satisfaire l'ensemble des acteurs concernés. Il reste cependant à trouver des solutions durables pour financer ce travail qui demande un investissement en temps conséquent pour les agriculteurs et les conseillers. Pour qu'un tel concept de gestion commune de la biodiversité puisse être appliqué au-delà de la phase pilote, à l'échelle cantonale ou nationale, il est nécessaire d'obtenir une reconnaissance financière de ce travail collectif et de l'intégrer dans les bases légales.

Le groupe des partenaires (représentants des agriculteurs, DGAV, DGE, OFAG et représentants de milieux de protection de la nature) se réunit fin mars 2026. Il devra se prononcer sur les possibilités d'intégrer ce modèle de commun agricole dans la future version de l'OPD en 2030. Et dans un délai plus proche, les résultats concernant les mesures proposées par les groupes de travail pourront déjà être valorisés dans le cadre des projets BrP qui devraient entrer en vigueur en 2028.



Visite de sites potentiels pour le renforcement de la trame humide avec le groupe de Grandcour. Photo : PCO, décembre 2025



Exemple de structure sur herbage permanent (haie de Benjes), groupe d'Assens. Photo : PCO, décembre 2025.

Toutes les informations concernant le projet se trouvent sur la page : [Les Communs: gestion agricole collective du paysage](#)

### 5.2.5 Projet Climate Farm Demo

Deux événements Climate Farm Demo ont été organisés en 2025 pour mettre en avant les principes et opportunités liés à la transition climatique.

Sur la première ferme laitière, les thèmes abordés étaient la gestion de la pâture, les haies fourragères, la santé et longévité du troupeau laitier, ainsi que les mécanismes de rétribution des efforts fournis. Sur la deuxième ferme avec de l'engraissement bovin, les énergies renouvelables et les installations de biogaz ont été mises en avant.

Plusieurs conseillers de Proconseil ainsi que d'autres acteurs engagés dans cette transition étaient présents. Une participation importante a été constatée lors des deux événements. Les participants ont pu explorer une large gamme d'opportunités visant à améliorer l'empreinte carbone des exploitations laitières. Une page internet contenant les informations sur le projet ainsi que des vidéos explicatives a été créée : [Projet Climate Farm Demo-Prométerre](#)

### 5.2.6 Projet Interreg Proscor

Le projet a démarré durant l'année 2024, avec comme objectifs d'évaluer l'efficacité protéique des exploitations laitières et allaitantes, ainsi que d'optimiser la concurrence Feed – food des surfaces.

9 exploitations vaudoises participent au projet, dont 3 exploitations laitières (comprenant Grange-Verney) et 6 exploitations allaitantes.

Une première rencontre avec les clubs d'éleveurs a eu lieu en début d'année, ce qui a permis à chacun d'analyser l'efficacité protéique de son atelier lait ou viande. Les éleveurs se sont à nouveau réunis à fin août, pour discuter des différents scénarios d'optimisation de l'exploitation et la possibilité d'intégrer plus de cultures dans la rotation.

Une rencontre a également eu lieu entre les partenaires du projet (Grangeneuve, HAFL et Proconseil en Suisse et l'IDELE, l'INRAE et le cabinet ADICE conseil en France), pour affiner la méthodologie de calcul des surfaces.

Malheureusement la rencontre prévue entre les éleveurs Suisses et Français en octobre n'a pas pu avoir lieu, faute à la Dermatose qui s'est invitée dans la région où les visites étaient prévues.

### 5.2.7 Projet Vaud pour vous : « Mentorat agricole »

La cellule Agridiff, active depuis 2017 au sein de Prométerre et pilotée par Proconseil, accompagne les exploitants agricoles confrontés à des difficultés économiques, techniques ou organisationnelles. Si elle dispose de compétences solides sur les aspects agricoles, certaines situations mettent en évidence des besoins dépassant ce cadre, notamment sur les plans sociaux et humains.

Dans un contexte où les exigences administratives et techniques du métier agricole sont de plus en plus élevées, les exploitants doivent répondre à de nombreuses obligations conditionnant directement leur revenu. Cela concerne notamment :

- l'accès aux paiements directs,
- le respect des exigences en matière de bien-être animal (suivi des traitements, sorties, soins),
- la tenue rigoureuse des documents techniques (carnet des champs, apports d'intrants, etc.).

Le non-respect de ces exigences peut entraîner des sanctions administratives et financières importantes, avec des conséquences significatives sur la viabilité économique des exploitations et la santé psychologique des exploitants.

C'est dans ce contexte qu'a été développé le projet « Mentorat Agricole », en complément des prestations classiques de la cellule Agridiff. Ce dispositif vise à proposer un accompagnement de proximité, temporaire et gratuit, destiné aux exploitants en surcharge administrative, technique ou émotionnelle.

Le mentorat repose sur un accompagnement personnalisé, d'une durée de 6 à 24 mois, permettant de mettre en place des actions concrètes et rapidement opérationnelles. Des bilans réguliers sont réalisés afin d'évaluer l'évolution de la situation.

L'objectif est d'assurer une progression vers l'autonomie : dans un premier temps, le mentor peut adopter une posture très opérationnelle, allant jusqu'à soutenir directement certaines tâches, puis évoluer vers un rôle de coach visant à renforcer durablement les compétences et l'organisation de l'exploitant.

Les mentors peuvent s'appuyer sur les compétences de Proconseil pour les aspects techniques et sur celles de partenaires tels que Caritas pour les dimensions sociales.

*Les objectifs du dispositif sont les suivants :*

- prévenir les difficultés liées à un manque de suivi administratif, technique ou économique,
- réduire les impacts négatifs de situations de surcharge ou de désorganisation,
- limiter le stress au sein des familles paysannes,
- contribuer à la prévention des risques psychosociaux,
- valoriser le recours à l'accompagnement dans un milieu où la demande d'aide peut être perçue de manière ambivalente,
- proposer des outils simples et concrets facilitant la gestion quotidienne des exploitations.

#### **Mise en œuvre du projet**

En 2024, la phase de mise en œuvre du projet a permis de structurer le réseau de mentors et de lancer les premiers accompagnements :

- 16 personnes ont manifesté un intérêt pour le rôle de mentor ;
- 9 personnes se sont engagées dans le dispositif, dont 7 actuellement actives ;
- les désistements s'expliquent principalement par des contraintes de temps, des attentes différentes ou un manque de confiance dans les compétences ;
- 9 exploitants (« mentorés ») ont été accompagnés, avec un maximum de 2 situations par mentor.

Depuis le lancement du projet en juin 2024 jusqu'à fin 2025, le dispositif a connu une montée en charge significative :

- 17 exploitants ont bénéficié d'un accompagnement (mentorés),
- 11 mentors ont été mobilisés,
- 171 rendez-vous de plus de 2 heures ont été réalisés,
- 98 rendez-vous de moins de 2 heures ont été effectués,
- 186 déplacements ont été nécessaires pour assurer le suivi des situations.

Ces chiffres illustrent l'intensité de l'accompagnement proposé ainsi que l'investissement important requis, tant de la part des mentors que de la coordination du projet. Ils confirment également la pertinence d'un dispositif de proximité, basé sur une relation de confiance et un suivi régulier.

Des échanges de pratiques entre mentors, organisés en partenariat avec Caritas Vaud, ont été mis en place. Ces rencontres permettent de partager les expériences, d'adapter les approches et de renforcer la cohérence du dispositif.

Les premiers retours mettent en évidence des effets positifs, notamment en termes de remise en confiance des exploitants accompagnés, d'amélioration de l'organisation du travail et de qualité des échanges entre pairs.

## 6. Focus thématique Sols

En 2025, la thématique du sol a confirmé son importance au sein des activités de Proconseil. À travers une diversité d'actions, Proconseil a poursuivi son engagement pour une meilleure compréhension du fonctionnement des sols et pour la promotion de pratiques agricoles durables.

Plusieurs événements majeurs ont permis de mettre en lumière cette thématique. La journée technique Grandes cultures et herbage organisée à Planche-Signal (Moudon) a rassemblé de nombreux acteurs autour des sols en agriculture, avec des tables rondes réunissant des experts et favorisant des échanges riches et interdisciplinaires. Cette journée a été marquée par la conférence de Marc-André Selosse, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris et spécialiste reconnu en microbiologie des sols, apportant un éclairage scientifique de haut niveau. Dans la même dynamique, la journée Swiss No-Till, organisée le 25 septembre 2025 à Aigle sur l'exploitation de Jean-Pierre Mandrin, pionnier de l'agriculture de conservation, a permis d'illustrer concrètement les pratiques favorables à la préservation des sols. À travers des pôles thématiques – couverts végétaux, soja, maïs, agroforesterie et orge – les participants ont pu échanger de manière approfondie avec les exposants, soulignant la richesse et la pertinence des discussions.

En complément de ces événements, plusieurs cours sur inscription ont été proposés afin d'approfondir les connaissances techniques des professionnels. Parmi ceux-ci, le cours au champ « Intégrer les pratiques culturales au fonctionnement du sol » animé par Stéphane Burgos, a permis d'aborder de manière concrète les interactions entre pratiques agricoles et dynamique des sols. D'autres formations ont traité de thématiques directement liées au sol, telles que la gestion de l'azote en viticulture, la maîtrise des adventices en grandes cultures ou encore la gestion des graminées en cultures et herbages. Marc-André Selosse a également animé une autre conférence en janvier intégrée dans cette offre de formation, renforçant le lien entre recherche scientifique et pratique de terrain.

Les visites de cultures ont, quant à elles, constitué un levier essentiel pour observer et analyser le sol en conditions réelles. Elles ont porté sur des sujets variés tels que le désherbage des céréales, la fertilisation, les profils de sol réalisés au chargeur, ou encore les techniques de réduction du travail du sol comme le strip-till. Certaines visites ont également permis de suivre l'évolution de plateformes d'essais en agriculture biologique de conservation des sols, offrant une vision concrète des alternatives au labour.

L'ensemble de ces actions illustre la volonté de Proconseil de placer le sol au cœur des systèmes de production, en favorisant les échanges entre praticiens et experts, en valorisant les expérimentations de terrain et en diffusant des connaissances adaptées aux réalités agricoles. Cette approche intégrée contribue à accompagner les exploitations vers des pratiques plus résilientes et respectueuses du sol, ressource essentielle et non renouvelable.

## Conclusion

L'année écoulée met en évidence le rôle central de Proconseil dans l'accompagnement technique, stratégique et opérationnel des exploitations agricoles et viticoles.

Les travaux menés en production végétale et animale démontrent une volonté constante d'innovation et d'adaptation, notamment face aux défis climatiques, à la réduction des intrants et à l'évolution des pratiques agricoles. Les essais conduits, qu'il s'agisse de couverts hivernants, de systèmes fourragers ou de pratiques d'élevage, ont permis de dégager des résultats concrets et directement valorisables par les producteurs. En parallèle, la diffusion de ces connaissances, via la presse spécialisée, les fiches techniques et les différents canaux de communication, constitue un levier essentiel pour assurer le transfert de compétences sur le terrain.

Les groupes d'intérêt, bien que moins actifs en 2025, restent des outils pertinents pour favoriser les échanges entre professionnels et renforcer les dynamiques collectives. Leur renouvellement prévu en 2026 permettra de mieux répondre aux nouvelles préoccupations des exploitants, en particulier en matière de coûts de production et d'outils d'aide à la décision.

En viticulture, les actions menées illustrent une dynamique d'adaptation face aux enjeux environnementaux et sociétaux. Le développement et l'accompagnement autour des cépages résistants constituent un axe important, permettant de réduire significativement le recours aux produits phytosanitaires tout en maintenant une production de qualité. Parallèlement, les travaux techniques, tels que la gestion de l'enherbement ou l'adaptation des pratiques aux contraintes topographiques, ainsi que les projets de communication valorisant les démarches « vignes et nature », contribuent à renforcer la durabilité et l'acceptabilité des pratiques viticoles auprès du grand public.

À travers ses nombreuses activités — essais agronomiques, production de contenus techniques, animation de groupes d'intérêt, organisation d'événements et développement d'outils de communication — Proconseil confirme sa capacité à répondre aux enjeux actuels du secteur tout en anticipant les évolutions à venir. Dans un contexte agricole en pleine mutation, l'organisation s'affirme ainsi comme un acteur clé du conseil et de l'innovation, en mettant à disposition des professionnels des outils, des connaissances et des espaces d'échange indispensables à la pérennité et à la compétitivité des exploitations.

## Partie 2 : Activités de Proconseil non comprises dans le mandat de vulgarisation

### 7. Conseil individuel et collectif

#### 7.1. Viticulture

Le conseil individuel comprend principalement des dossiers de conseils techniques, de gestion (études économiques et budgets) et d'estimations de valeur de l'actif plantes.

Globalement, le nombre de dossiers traités a peu évolué. Les dossiers de conseils techniques sont généralement de l'accompagnement (suivi de domaine) dans le processus de transition à la culture biologique. Des études de faisabilité de reconversion, aux niveaux technique et économique, ont également été réalisées.

Enfin, les collaborateurs sont appelés à effectuer des rapports spécifiquement viticoles pour d'autres unités de Prométerre, à tenir des secrétariats pour tiers et continuent à enseigner à Agrilogie (thématiques spécifiques à la viticulture biologique) et CHANGINS (gestion et pépinière).

Tableau des prestations individuelles en viticulture :

Prestations	2024		2025	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils techniques	9	29'534.-	15	18'498.-
Estimations capital plantes	5	2'552.-	5	4'109.-
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>32'086.-</b>	<b>20</b>	<b>22'607.-</b>

##### 7.1.1 Etudes économiques viticoles

Des demandes d'études économiques de divers niveaux sont réalisés par l'équipe de conseillers viticoles. Le contexte économique que traverse la branche viticole pousse diverses exploitations à réaliser des analyses de scénarios afin de planifier une réorganisation des entreprises.

#### 7.2 Production végétale

Les agriculteurs font appel aux services de Proconseil pour des suivis techniques aux champs mais aussi sur des thématiques plus spécifiques. Les plans de fumure sont intégrés aux prestations de recensement PER. Comme les années dernières, les audits réalisés dans le cadre du projet Agro4esterie sont inclus dans la rubrique « Autres conseils techniques ». Etant en dernière année de mise en œuvre des mesures, il y a eu un audit final avec tous les participants du projet. A noter que les demandes de conseil pour la plantation d'arbres fruitiers en vergers SPB est en augmentation.

Tableau des prestations individuelles en production végétale :

Prestations	2024		2025	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils biologiques	8	1'275.-	2	675.-
Autres conseils techniques	41	8'965.-	74	9'620.-
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>10'240.-</b>	<b>76</b>	<b>10'295.-</b>

### 7.3 Production animale et fourragère

Les suivis de troupeaux sont en diminution, au gré de l'évolution des structures. Des conseils ponctuels sur les calculs d'optimisation de la ration ou la gestion de la pâture sont également demandés.

La moitié des exploitations suivies respectent le cahier des charges Bio.

Tableau des prestations individuelles en production animale :

Prestations	2024		2025	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Suivis de troupeau	21	13'919.-	19	10'133.-
Autres conseils techniques	4	1'354.-	5	2'468.-
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>15'273.-</b>	<b>24</b>	<b>12'601.-</b>

### 7.4 Plans d'exploitation d'alpage

Trois plans d'exploitation ont été élaborés en 2025 dans les Alpes vaudoises. Selon les modifications de charge qui découlent de ces analyses agronomiques, des discussions entre propriétaires, amodiataires et services de l'Etat peuvent être nécessaires pour trouver une stratégie de gestion qui réponde aux besoins et exigences de chacun.

### 7.5 Projets et bilan d'approvisionnement en eau

Proconseil accompagne depuis 2023 les propriétaires d'alpages qui souhaitent augmenter leurs réserves d'eau, se relier au réseau ou améliorer la répartition des points d'eau sur les alpages.

Un seul projet a vu le jour cette année pour un alpage dans les Alpes vaudoises et ce projet continuera en 2026.

Prestations	2024		2025	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Approvisionnement en eau	5	5'304.-	0	0.-

### 7.6 Constructions rurales

108 dossiers de conseil construction ont été réalisés en 2025. C'est une nette augmentation par rapport à 2024 et 2023. Cela pourrait s'expliquer en partie par la complexification des démarches administratives, l'annonce de l'entrée en vigueur de la LAT 2 en 2026, la mise à jour des projets de construction en attente à cause de l'augmentation du coût des matières premières ou encore la mise à jour des 13 points de protection des eaux suite

au début des contrôles. Ces dossiers ont été réalisés dans le but d'accompagner les agriculteurs dans les démarches administratives et d'amener du conseil notamment avec des programmes de répartition des volumes, des formulaires 52 pour les exploitations à l'année et pour les estivages, des rapports de justification agronomique et des conseils pour des places de remplissage/lavage des produits phytosanitaires et du conseil en ventilation d'étable.

Prestations	2024		2025	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils en construction rurale et fosses à purin	73	22'437.-	108	28'201.-

## 7.7 Gestion

En 2025, 149 dossiers dits de « gestion » ont été traités par différents collaborateurs de Proconseil, dont la majorité par l'équipe de gestion. Le montant total de facturation s'élève à CHF 139'986.15, en augmentation significative par rapport à 2024 (+ CHF 33'700.- environ). Cette évolution marque une reprise marquée de l'activité après une année 2024 plus modérée.

Cette hausse s'explique notamment par une augmentation des demandes en matière de budgets, ainsi que par une meilleure stabilisation de l'organisation interne après les ajustements opérés en 2024 (intégration de nouveaux collaborateurs, évolution des processus avec l'OCA et développement du projet « Mentorat agricole »).

Les délais de réalisation des mandats sont restés globalement satisfaisants malgré cette augmentation du volume d'activité.

Plus en détail, aucune analyse comptable n'a été réalisée en 2025.

Les demandes en matière de budgets sont en forte hausse avec 79 dossiers traités (contre 54 en 2024). Cette évolution confirme le rôle central de cette prestation dans l'accompagnement des exploitations et reflète un besoin accru de planification financière.

Depuis plusieurs années, le groupe gestion constate une complexification croissante des dossiers. Cette tendance se confirme en 2025 et implique davantage d'analyses, de réflexions stratégiques et de compétences transversales, notamment dans des domaines émergents (p. ex. permaculture, diversification), nécessitant un investissement accru des collaborateurs.

Les prestations liées aux collaborations interentreprises et à la terminologie totalisent 19 dossiers. Ces situations, souvent liées à des créations, réorganisations ou dissolutions de structures, sont complexes tant sur les plans financiers qu'humain. Afin de garantir la qualité et la neutralité de l'accompagnement, ces mandats sont régulièrement suivis par deux conseillers.

La prestation « Création de société » reste stable avec 3 dossiers en 2025. Comme les années précédentes, de nombreux renseignements sont fournis en amont, notamment par téléphone, et peuvent déboucher sur des mandats plus formalisés. L'intérêt pour cette thématique demeure soutenu.

Les conseils divers en gestion représentent 48 dossiers, couvrant notamment les calculs d'UMOS, les questions liées à la LDFR/LBFA, les aspects stratégiques et de restructuration.

Enfin, aucun dossier n'a été enregistré en 2025 dans les catégories « estimations de préjudices économiques ».

Tableau des prestations individuelles de gestion :

Prestations	2024		2025	
	Nb dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Analyses comptables	2	1'397.-	-	-
Budgets	54	79'382.-	79	111'598.-
Collaborations interentreprises et terminologie	16	5'297.-	19	5'410.-
Création de société	4	4'440.-	3	3'600.-
Conseils divers de gestion	33	4'491.-	48	19'378.-
Estimations de préjudices économiques	2	11'239.-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>106'247.-</b>	<b>149</b>	<b>139'986.-</b>

## 7.8 Commercialisation, élaboration de produits fermiers, agritourisme

Trois prestations sont proposées : accompagnement lors de la création d'un local de vente, accompagnement lors de la commercialisation d'un nouveau produit et soutien lors d'une activité de transformation de produits fermiers ou d'agritourisme. L'objectif pour Proconseil est de pouvoir intervenir au début des projets afin de bien orienter les futurs porteurs sur les démarches et autorisations à acquérir et la rentabilité à viser. Actuellement ces prestations qui se veulent globales ne sont pas demandées. Proconseil renseigne par téléphone sur des points bien précis (règles d'hygiène à respecter, licence à obtenir, etc.) en lien avec les contraintes légales.

## 7.9 Accompagnement de projets collectifs

L'équipe Filières et projets accompagne les porteurs de projet qui souhaitent lancer et réaliser un projet collectif (voir aussi chapitre 8). L'accompagnement se fait dès la phase d'étude du projet, que ce soit pour la structuration de l'idée, la planification des étapes, l'aide à trouver des financements ou encore en phase de réalisation pour la coordination du projet.

# 8. Soutien à l'exécution de projets collectifs

## 8.1 Projet de développement régional agricole (PDRA)

Durant l'année sous revue, Proconseil a poursuivi son mandat d'accompagnement du « PDRA Ouest vaudois » et du « PDRA Filière de la noix ». La collaboration avec Morges Région Tourisme pour le développement et la vente d'offres de visites de fermes a pris fin en décembre 2025. C'est maintenant Nyon Tourisme qui est chargé de développer la mesure commune du PDRA.

Le PDRA Filière Noix a vu un projet de hangar de stabilisation se concrétiser en 2025. Un second sera réalisé en 2026. La commercialisation des noix vaudoises se poursuit avec succès dans les grandes surfaces.

# 9. Autres mandats

## 9.1 Mesures du Plan d'action biodiversité VD

Proconseil est mandaté par la DGE-BIODIV pour le volet agricole du plan d'action biodiversité Vaud. Ce plan d'action prévoit la planification de l'infrastructure écologique sur la zone agricole ainsi que plusieurs projets liés plus

spécifiquement à des groupes d'espèces cibles comme la flore rare accompagnatrice des cultures, les oiseaux nicheurs des terrains ouverts (mesures haute biodiversité) ou les amphibiens (mesures Plans d'eau temporaires).

### 9.1.1 Infrastructure écologique (IE)

L'infrastructure écologique (IE), qui constitue un élément central du Plan d'action biodiversité du canton de Vaud, a pour objectif la mise en place d'un réseau fonctionnel de surfaces de qualité, bien connectées par des corridors permettant la mobilité des espèces. Elle se divise en trois composantes :

1. **Les Aires Centrales (AC)** : des surfaces où les espèces peuvent compléter l'intégralité de leur cycle de vie et à partir desquelles elles peuvent se disperser dans l'environnement.
2. **Les Aires de mise en réseau (AMR)** : des surfaces de relais permettant aux espèces de se déplacer entre les Aires Centrales.
3. **Les Espaces prioritaires (trames)** : une modélisation informatique de corridors permettant de relier les Aires Centrales en s'appuyant sur les surfaces relais, qui estime les chemins de passage les plus courts pour les espèces concernées.

Ce réseau de surfaces et de corridors se décline en différentes trames (humide, sèche, mosaïque, etc.), permettant d'évaluer la fonctionnalité de l'IE selon les besoins spécifiques des différentes guildes d'espèces (celles des milieux humides, secs, structurés, etc.).

Tous les secteurs (forêts, cours d'eau, milieux bâtis, infrastructures routières et ferroviaires, agriculture) jouent un rôle dans la fonctionnalité de l'IE. Pour le secteur agricole, les surfaces d'Aires Centrales nécessaires à une bonne fonctionnalité concernent principalement les biotopes. Les surfaces dédiées à la promotion de la biodiversité (SPB), si elles sont de bonne qualité, bien réparties et connectées, contribuent également à renforcer les corridors de déplacement des espèces et donc la connectivité des Aires Centrales.

Dans un cadre de synergie entre les différentes politiques sectorielles, des ajustements légers de la position des trames de l'IE peuvent être envisagés, en fonction des caractéristiques spécifiques des surfaces concernées, de leur qualité et de leur productivité.

### 9.1.2 Flore accompagnatrice des cultures

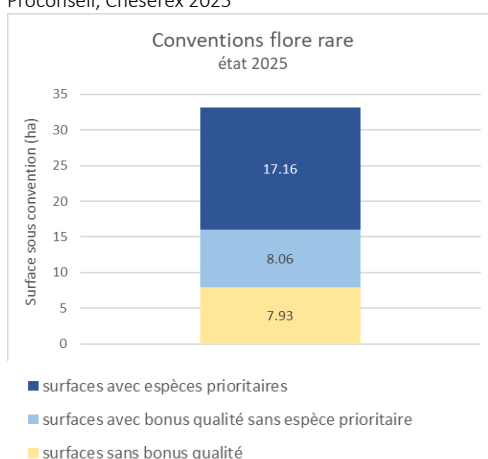
Il n'y a pas que des animaux sur les listes des espèces menacées, certaines plantes aussi souffrent de la raréfaction de leur habitat d'origine. C'est le cas de beaucoup de plantes faisant partie de ce que l'on nomme la flore ségétale, ou flore accompagnatrice des cultures. Le coquelicot et le bleuet sont sans doute les plus connues mais ne sont pas en danger. La mesure a pour but de favoriser des espèces bien moins visibles de ce groupe de plantes pionnières qui ont besoin d'un sol maigre et de lumière pour germer. Elles s'épanouissent dans les cultures de céréales d'automne extensives. Lorsqu'une parcelle abrite au moins trois espèces indicatrices de ce groupe de plantes, elle est éligible pour une convention « flore rare accompagnatrice des cultures ». Les conditions d'exploitations liées à la convention comprennent une rotation avec au moins quatre années de céréales d'automne sur les huit ans de contrat ainsi que des restrictions concernant la fumure et le désherbage. L'introduction de prairie temporaire dans la rotation est un outil efficace pour compenser les restrictions sur le désherbage dans la lutte contre les plantes indésirables. Cette mesure est donc particulièrement adaptée aux exploitations avec bétail.



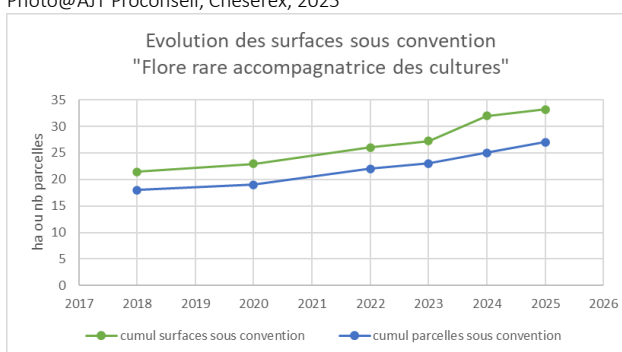
Parcelle sous convention, riche en flore ségétale. Photo @AJT Proconseil, Chésereux 2025



Renoncule des champs, espèce cible prioritaire pour le canton de Vaud. Photo@AJT Proconseil, Chésereux, 2025



source : Proconseil



En 2025, on comptait 33.8 ha de surfaces sous convention flore rare répartis sur 28 parcelles dans le canton.

### 9.1.3 Mesures Haute Biodiversité

Le but des mesures cantonales « haute biodiversité » est d'augmenter le nombre d'habitats de qualité pour la faune, surtout pour les oiseaux qui nichent dans les milieux ouverts et structurés.

Les exploitations reçoivent un bonus financier si elles atteignent un pourcentage élevé de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) de haute valeur. Ces mesures deviennent vraiment intéressantes financièrement quand ce taux élevé est atteint.

La qualité en « haute biodiversité » ne dépend pas seulement des plantes, mais surtout de la présence de structures buissonnantes assez grandes.

Exemples d'exigences :

- Prairies extensives et ourlets : 10 groupes de buissons de 50 m<sup>2</sup> par hectare
- Pâturages extensifs : 10 groupes de buissons de 15 m<sup>2</sup> par hectare
- Jachères : 1 petite structure pour 20 ares (tas de branches, de litière ou de pierres)

D'autres mesures « haute biodiversité » sont en préparation pour les régions de montagne et les vignobles. Une vingtaine d'hectares font l'objet d'une convention haute biodiversité dans le canton. Toute personne intéressée par ces mesures peut s'adresser à Anne-Claude Jacquat : [ac.jacquat@prometerre.ch](mailto:ac.jacquat@prometerre.ch).

### Mesure « Mare temporaire » en zone agricole

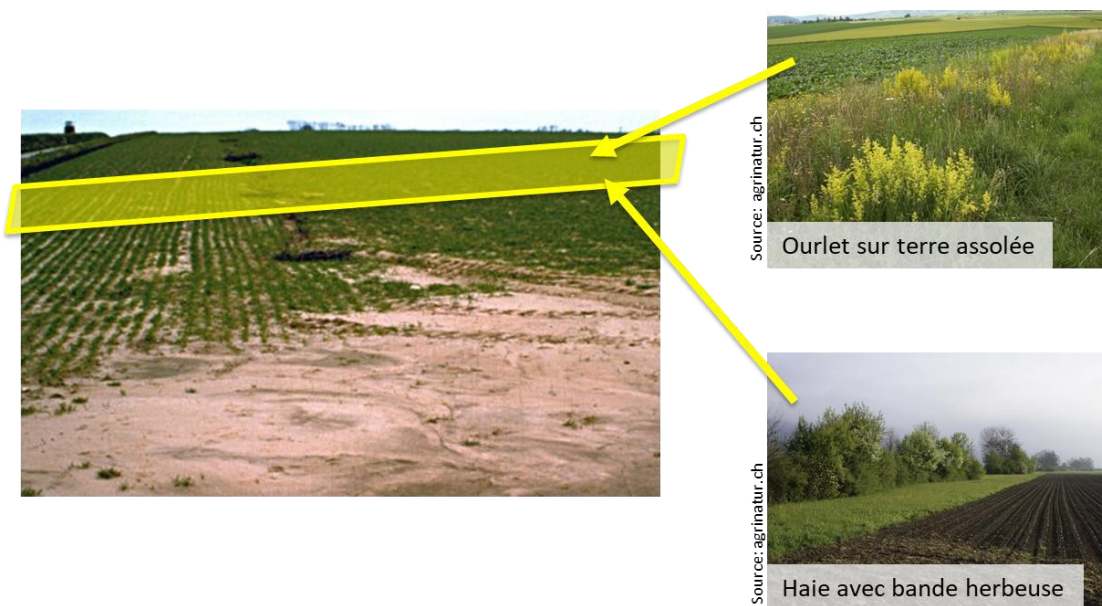
Les sols de plaine fréquemment engorgés et peu productifs, souvent caractérisés par des horizons imperméables ou tassés, peuvent actuellement être valorisés en prairies à litière ou en plans d'eau. Pour les plans d'eau, aucune contribution d'entretien n'est toutefois prévue car ces terrains sont considérés comme ne participant pas à la production agricole et sont donc sortis de la SAU.

La mesure « **Mare temporaire** » permet de valoriser ces surfaces ainsi que le travail de l'exploitant pour les maintenir. L'objectif est de favoriser les espèces liées aux milieux humides, principalement les amphibiens prioritaires et menacés. L'aménagement des mares est entièrement financé par la DGE-BIODIV. La taille de la zone en eau détermine un forfait de contributions d'entretien pour les exploitants agricoles.

Ce projet, lancé en 2022, résulte d'un partenariat entre Proconseil, la DGAV et la DGE-BIODIV. La phase pilote s'est déroulée au cours de l'année 2024, avec trois sites aménagés courant 2025. Pour trois autres sites, le dossier a été déposé à l'enquête publique au niveau communal en décembre, pour une réalisation courant 2026. L'objectif est de pérenniser ce projet et potentiellement, à terme, d'intégrer ces mares en tant que SPB cantonale, contribuant ainsi à la valorisation du travail des agriculteurs dans la gestion durable et respectueuse de la biodiversité en zone agricole.

#### 9.1.4 Vulgarisation et formation

La vulgarisation biodiversité de Proconseil offre, aux apprentis agriculteurs et aux candidats au brevet fédéral, des cours qui complètent les notions de bases (obligations légales en matière de biodiversité, règles PER, aspects administratifs des programmes volontaires) par des connaissances plus approfondies sur les différents rôles des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB). Le programme 2025 a mis l'accent sur le lien entre les différents niveaux de qualité des SPB et leur impact sur les espèces sauvages et sur les conditions pour obtenir la meilleure qualité possible de ces surfaces. Au travers d'exercices sur cartes, les élèves ont pu également explorer le potentiel de différents types de SPB pour répondre à des problématiques agronomiques. C'est ce qu'on appelle la biodiversité fonctionnelle ou les services écosystémiques des SPB (lutte contre l'érosion, résistance face aux situations extrêmes de sécheresse ou d'excès d'eau, promotion des auxiliaires de cultures). De manière générale, les élèves se sont montrés particulièrement intéressés à mieux utiliser cette double fonctionnalité des SPB, à fois utiles pour la biodiversité sauvage et pour la protection des cultures.



La notion de services écosystémiques des SPB est abordée dans les cours biodiversité donnés aux agricultrices et agriculteurs en formation à Grange-Verney. Ici un exemple d'utilisation de différents types de SPB pour lutter contre un problème d'érosion.

## 9.2 Plan climat vaudois

Depuis 2023, le Plan Climat vaudois encourage les pratiques permettant d'augmenter la robustesse de la production d'une part et d'autre part, réduire l'empreinte environnementale du secteur agricole à travers les actions suivantes :

- contributions pour les surfaces de cultures ciblées et paillages,
- contributions pour l'amélioration de la fertilité du sol,
- contributions pour les échanges d'engrais de fermes,
- soutien aux véhicules agricoles et matériels alternatifs aux énergies fossiles,
- soutiens pour les diagnostics d'émissions de l'exploitation, l'amélioration de la fertilité et de la robustesse des sols et la réduction des émissions de gaz à effets de serre en élevage (mis en place en 2025)
- leviers de réduction de l'empreinte carbone

Chaque mesure bénéficie d'une fiche technique détaillée dans le catalogue « Plan Climat vaudois », précisant les exigences, les montants de soutien et la procédure d'inscription.

Pour connaître l'empreinte carbone d'une exploitation, AgrolImpact réalise des diagnostics d'émission de GES et de stockage de carbone. Les résultats de ces analyses sont une base à partir de laquelle il est ensuite possible de réaliser un plan d'action des leviers d'amélioration de l'empreinte carbone agricole de l'exploitation avec l'aide d'un conseiller de Proconseil. Pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent mettre en place des pratiques de transition sur leur exploitation, Proconseil a élaboré un [catalogue des leviers de réduction de l'empreinte carbone](#), selon les thématiques et pour les productions d'élevage et de grandes cultures d'une exploitation agricole.

## 9.3 Vin suisse durable

Vin Suisse Durable est un projet porté par VITISWISS, au niveau suisse, visant à mettre en valeur les efforts de durabilité réalisés par les vigneron·nes à travers une mention spécifique. L'année 2025 a vu se passer le projet à la vitesse supérieure. Estelle Pouvreau, cheffe de projet, a grandement contribué à l'aboutissement du projet permettant aux vins suisses d'arbore la mention de « Vin Suisse Durable ». Cette possibilité est désormais concrète en cas de respect d'un cahier des charges spécifique. Ce dernier, inclusif, permettrait à l'ensemble des producteurs d'adhérer au concept, tissant des liens entre les différents labels déjà existants.

## 9.4 Réforme des AOC vaudoises

En 2023, la branche a été chargée d'organiser la réforme des AOC vaudoises. Les grandes lignes de la réforme ont été approuvées en 2023 et depuis 2024 un groupe de travail est chargé de préciser le règlement et d'établir un nouveau cahier des charges pour les vins aujourd'hui classés dans la catégorie « Grands Crus ». Ce travail est coordonné par la Communauté Interprofessionnelle des Vin Vaudois (CIVV) et géré par M. Luc Thomas, chef de projet. Proconseil est mandaté pour accompagner les acteurs de la branche et leur proposer une expertise technique.

## 9.5 Protection des troupeaux

La protection des troupeaux relève d'un mandat spécifique confié par la DGAV. Un rapport d'activité détaillé est transmis au mandant ; nous présentons ici les éléments les plus significatifs. En 2025, 30 constats d'attaque ont été réalisés conjointement avec les inspecteurs de la Police faune-nature (DGE) et une dizaine de manière séparée. L'équipe de la protection des troupeaux ne se déplace plus pour les bovins et équidés de plus de deux semaines, car non-raisonnablement protégeable, mais un contact avec l'éleveur se fait afin d'accompagner l'exploitation sur le choix de mesures de protection et leur mise en place. Par ailleurs, Proconseil a assuré la diffusion des alertes de prédation par SMS, avec plus de 79'000 messages envoyés sur l'année. Les deux projets pilotes concernant les clôtures Turbo-fladry et les phéromones de loups sont maintenant terminés, bien qu'on ne puisse pas encore se prononcer sur l'efficacité de ces mesures, faute de données significatives. Enfin, la diffusion des dispositions en

vigueur s'est appuyée sur plusieurs canaux : envois de courriers et rédaction de fiches techniques, organisation de séances d'information, ainsi que de nombreux échanges téléphoniques.

## 10. Secrétariats/gérances pour tiers

Proconseil tient le secrétariat, la gérance ou d'autres activités convenues pour plusieurs associations. Les activités spécifiques de chaque association sont décrites sur leur site internet respectif. Tableau des prestations pour tiers de Proconseil en 2025 :

Association	Rôle de Proconseil	Lien
Conservatoire Mondial du Chasselas	Secrétariat	
VIT <sup>plus</sup>	Secrétariat	<a href="http://www.vitiplus.ch">www.vitiplus.ch</a>
BioVaud	Soutien ponctuel à des tâches administratives	<a href="http://www.biovaud.ch">www.biovaud.ch</a>
Sauvetage Faons Vaud	Comptabilité Information aux agriculteurs	<a href="http://www.sauvetage-faons-vaud.ch/">www.sauvetage-faons-vaud.ch/</a>
Marché Paysan	Secrétariat et comptabilité	<a href="http://www.marchepaysan.ch/">www.marchepaysan.ch/</a>
Agriviva	Responsable de l'antenne romande de placement	<a href="http://www.agriviva.ch">www.agriviva.ch</a>
Ortra intendance Vaud / AMEFI	Secrétariat	<a href="http://www.formation-intendance.ch">www.formation-intendance.ch</a> , <a href="http://www.intendance-vaud.ch">www.intendance-vaud.ch</a>
Ecole à la ferme	Secrétariat de la section cantonale	<a href="http://www.ecolealaferme.ch/">www.ecolealaferme.ch/</a>
CFP (Commission de la formation professionnelle vaudoise des métiers de l'agriculture et du cheval)	Secrétariat	
Salon des métiers	Mise en place et tenue du stand pendant la manifestation	<a href="http://www.metiersformation.ch/">www.metiersformation.ch/</a>

Tableau des secrétariats/gérances pour tiers facturées par Proconseil :

Association	2024 Facturation (CHF)	2025 Facturation (CHF)
VIT <sup>plus</sup>	11'211	13'046
Marché Paysan	25'550	34'074
Agriviva (antenne romande)	23'544	22'546
Ortra intendance Vaud/ AMEFI	28'000	31'000
Autres secrétariats	2'833	9'831
<b>TOTAL</b>	<b>91'138</b>	<b>110'497</b>

### 10.1 Fondation du Conservatoire Mondial du Chasselas

Le projet de développement de sélections polyclonales dirigées de Chasselas, initié en 2019, s'est poursuivi avec les vinifications individuelles et analyses des vins. Des différences de profil se confirment avec un intérêt certain pour une partie des sélections, celles liées à des potentiels de rendement n'étant pas les plus intéressantes à ce stade.

## 10.2 Fondation Sauvetage Faons Vaud

Les premiers appels d'agriculteurs sont arrivés le 28 avril 2025, et les premiers faons ont été sécurisés le 13 mai à Essertines-sur-Yverdon, Oron et Forel (Lavaux). Le 1<sup>er</sup> juillet, le dernier faon de la saison a été trouvé à Bex.

Comme chaque année, les demandes ont été particulièrement fortes à certaines périodes, selon la météo. La plus intense s'est déroulée du 8 au 24 juin.

Un grand merci aux agriculteurs qui ont eu la sagesse de nous contacter, ainsi qu'à nos pilotes et bénévoles pour leur disponibilité et leur engagement.

### Chiffres-clés de la saison

- 1'322 sorties effectuées
- 2'168 prairies contrôlées
- 2'979 hectares survolés
- 293 faons sauvés
- 426 chevreuils adultes et 63 lièvres déplacés pour éviter tout accident

## 10.3 Marché Paysan

Proconseil a poursuivi le secrétariat de l'association Marché Paysan en 2025. L'assemblée générale a notamment permis de présenter la nouvelle identité visuelle de l'association sur les réseaux sociaux. L'association a également participé à plusieurs manifestations liées au terroir et à l'alimentation, telles que la Foire BioAgri à Moudon, le Marché Terroir Suisse à Delémont ou encore le marché d'automne ProSpecieRara à Lausanne. Une part importante de l'activité en 2025 s'est toutefois concentrée sur l'organisation de la Fête Marché Paysan à Vufflens-la-Ville. Cette manifestation, qui n'avait plus eu lieu depuis huit ans, a réuni une trentaine de stands de producteurs ainsi qu'une douzaine d'institutions agricoles romandes. Enfin, l'association a remporté un prix du SPEI, en collaboration avec l'association Le Franc Paysan, qui permettra la refonte de son site internet.

## 10.4 Agriviva



Proconseil gère l'une des trois antennes romandes de placements pour les stages des jeunes de 14 à 24 ans à la ferme sous l'égide d'Agriviva. Notre antenne s'occupe d'une septantaine de familles des cantons de Vaud, Fribourg, Valais et Genève et a organisé 144 placements cette année. Ces stages permettent aux jeunes suisses ou jeunes de l'étranger de découvrir l'agriculture et la vie à la ferme pour une durée allant de 2 à 8 semaines.

En 2025, Agriviva a recensé 774 stages en Suisse (-11.7%) représentant quelques 12'132 jours de stage, dont 137 élèves des écoles pour un stage obligatoire et 117 jeunes de l'étranger.

64 jeunes ont fait un stage dans le canton de Vaud, 0 à Genève, 52 dans le canton de Fribourg et 28 en Valais. Du côté des jeunes, 41 vaudois, 11 fribourgeois, 19 genevois et 7 valaisans ont participé à un stage dans une ferme Agriviva.

**Chiffres-clés :** 520 jeunes volontaires et 139 stagiaires des écoles pour toute la Suisse. 60 familles ayant proposé des stages et 144 placements pour notre antenne.

## 10.5 Ecole à la Ferme



L'école à la Ferme a vécu une année 2025 réjouissante et festive, puisque l'association romande a fêté ses 40 ans lors de la fête de Marché Paysan à Vufflens-la Ville le 7 septembre 2025.

Lors de cet événement, nous avons pu, en amont de la fête, accueillir les classes des établissements scolaires de Mex, Penthaz et Vufflens avec 5 ateliers axés sur le lait, les cultures, l'œuf, le verger et la biodiversité, permettant ainsi aux élèves du cycle 1 et 2 de découvrir la provenance de leurs aliments. Du champ à l'assiette : depuis 40 ans, L'école à la ferme montre le chemin.

Le dimanche, ces activités étaient proposées au grand public et les prestataires de L'école à la ferme ont pu accompagner petits et grands dans leurs différents ateliers ou sur le « rallye des pas de Clara », quizz ludique et instructif, qui permet de faire plus ample connaissance avec la vie à la ferme.

L'école à la ferme est une prestation organisée par des exploitations agricoles agréées, soutenue financièrement par le Canton et dont Proconseil gère le secrétariat. Des liens étroits sont tissés avec le département vaudois de l'enseignement et de la cellule durabilité (DGEO), incitant les classes à se rendre à la ferme.

Ces visites sur le terrain sont des occasions uniques pour certains enfants de découvrir et même de toucher, la terre et les animaux. Et pour ce faire, 39 fermes de l'association vaudoise ont reçu et accompagné 11'100 élèves sur un total de 350 journées et 270 demi-journées. 2025 a aussi permis d'accueillir des élèves en dehors des fermes, puisque nos prestataires ont pu être présents lors du comptoir d'Oron, lors de la journée « sors tes couverts » à Bavois, ainsi qu'au marché de Noël de Vevey, sous la tente de Vaud Promotion.

Une présence et des activités ont également été proposées sur les stands de la foire aux Sciences de la HEP à Lausanne et lors de la foire Bio-agri à Moudon.

**Chiffres-clés** : 42 prestataires-cotisants, 620 accueils sur les fermes (11'100 élèves du cycle 1 et 2), ainsi qu'une trentaine de classes en visite sur les manifestations.

## 10.6 L'agriculture à l'école



L'année 2025 a comblé les objectifs visés pour le lancement de ce projet initié en 2024 sous l'impulsion de Prométerre. L'agriculture à l'école reprend le concept « Agro-Image » présent depuis 30 ans au niveau national. Les visites en classes faites par des agricultrices et de agriculteurs sont une démarche complémentaire à « L'école à la ferme » permet de sensibiliser et d'informer les jeunes générations sur l'agriculture et les défis auxquels elle est confrontée.

Actuellement, deux modules sont proposés. Ils sont gratuits pour les établissements scolaires et s'adressent aux élèves du troisième cycle. Le module de base présente l'agriculture dans ses grandes lignes (la production d'aliments, les défis de la profession, la durabilité) et le module de consommation présente les différents types de production (les labels, la consommation locale, la saisonnalité).

Cette année, les intervenants ont pu suivre une soirée de formation axée sur les différences générationnelles et les outils de communication permettant d'améliorer les échanges lors de leurs visites en classes.

**Chiffres clés** : 11 intervenants actifs, 72 interventions, 125 périodes et 1202 élèves bénéficiaires du programme pour le cycle 3 et plus (de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup>).

## 10.7 Commissions de formation professionnelle (CFP)

Proconseil tient le secrétariat de la Commission de formation professionnelle vaudoise des métiers de l'agriculture et du cheval (CFP). En 2025, La commission s'est réunie en plénière le 12 février 2025 et le bureau a siégé en janvier 2025 afin de traiter des sujets courants. Un comité de recrutement a été mis en place afin de repourvoir le poste de commissaire pour les métiers de la vigne et du vin. Nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues à Mme Valentine Pfrirer. Durant l'année 2025, 5 séances à destination des formateurs en entreprises ont été mises sur pied, afin de les informer des dernières actualités en lien avec la nouvelle ordonnance de formation. A cette occasion, ils ont également pu s'exercer avec la nouvelle documentation et poser les questions relatives aux exigences posées aux entreprises formatrices.

## 10.8 Promotion des métiers/Salon des métiers

Le salon des métiers a eu lieu du 18 au 23 novembre 2025. Le stand de la formation a été tenu par des apprentis agriculteurs de 3<sup>ème</sup> année ainsi que par des apprentis professionnels du cheval, des représentants d'Agrilogie et les collaboratrices de la formation chez Proconseil. Près de 50'000 visiteurs ont visité le salon comprenant 16'097 élèves inscrits pour 500 formations initiales, supérieures et continues représentées. Cette année, le salon des métiers fêtait ses 15 ans et une soirée de gala a mis à l'honneur les apprentis des métiers de bouche et de l'hôtellerie-intendance. Pour rappel, le salon est organisé par le GiiP, MCH Beaulieu Lausanne SA, le SEFRI, la FPV et la FONPRO.

## 11. Enseignement

A la demande de différentes écoles et pour des matières très diverses, les ingénieurs de Proconseil donnent des cours dans le cadre de la formation initiale (CFC) et du perfectionnement (niveau brevet, école supérieure et bachelor) ou fonctionnent en tant qu'experts aux examens.

Thèmes 2025	Niveau de formation	Nombre de périodes
Formation de praticien en microferme		7
Construction	Brevet	4
Diplôme en conduite d'alpage	Diplôme	32
Cours à option protéagineux	CFC	3
Cours à option pommes de terre	CFC	4
BF07 : offre de formation à la ferme	Brevet	33
Viticulture (Bio) 24-25	CFC	6
Méthodologie chef d'entreprise	Brevet	16
Gestion en viticulture	ES et Brevet	36
Viticulture	Examen HES	8
Gestion en viticulture	Examen ES	2
Pépinière	ES	2
<b>TOTAL 2025</b>		<b>153</b>

Thèmes 2025	Niveau de formation	Nombre
Stage de vulgarisation	Etudiant bachelor	2 jours
Travail de diplôme (suivi ou expert)	ES	9 travaux

Durant l'année 2025, des formations ont également été mises en place pour des partenaires comme la formation Pâturage Lely ou des interventions chez Agridea.



## 12. Comptes

### 12.1 Compte de résultat

	2025	2024
Cotisations et contributions diverses	396'649.40	400'308.90
Produits des prestations publiques	3'983'617.49	4'165'772.75
Produits des prestations privées	998'241.70	797'427.87
Secrétariats d'organisations	123'769.54	110'457.20
Produits divers	58'137.92	41'512.60
Prestations sociétés groupe	177'925.10	183'765.00
Escomptes et autres charges sur vente	-1'779.21	-756.80
<b>Chiffre d'affaires résultant des ventes et des prestations de services</b>	<b>5'736'561.94</b>	<b>5'698'487.52</b>
Acquisition de prestations de services	-309'244.48	-356'176.77
<b>Charges de matériel, de marchandises et de prestations de tiers</b>	<b>-309'244.48</b>	<b>-356'176.77</b>
<b>Résultat brut</b>	<b>5'427'317.46</b>	<b>5'342'310.75</b>
Charges de personnel	-3'208'679.33	-3'243'629.60
Charges sociales	-1'003'589.15	-764'299.54
Autres charges de personnel	-199'538.99	-211'338.58
<b>Charges de personnel</b>	<b>-4'411'807.47</b>	<b>-4'219'267.72</b>
<b>Résultat brut après charges de personnel</b>	<b>1'015'509.99</b>	<b>1'123'043.03</b>
Charges de locaux	-193'815.10	-187'437.77
Entretien matériel, réparations, remplacements	-2'531.00	-1'786.10
Charges de véhicules et de transport	-50.00	-61.90

Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	-1'767.30	-1'815.00
Charges d'administration et d'informatique	-761'992.33	-883'979.64
Autres charges d'exploitation	-54'389.68	-45'885.05
Cotisations à d'autres organisations	-2'501.25	-5'350.00
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>-1'017'046.66</b>	<b>-1'126'315.46</b>
<b>Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur</b>	<b>-1'536.67</b>	<b>-3'272.43</b>
Amortissement et ajustements de valeur	7'473.13	6'300.34
<b>Résultat avant intérêts et impôts</b>	<b>5'936.46</b>	<b>3'027.91</b>
Charges et produits financiers	69.69	-1'646.87
<b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>	<b>6'006.15</b>	<b>1'381.04</b>
Résultat exceptionnel	-1'357.10	1'763.51
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>4'649.05</b>	<b>3'144.55</b>
Charge d'impôts	-942.15	-185.70
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3'706.90</b>	<b>2'958.85</b>

## 12.2 Bilan

<b>Actifs</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Liquidités	229'138.44	566'039.97
Comptes d'attente	104.19	0.00
Créances résultant de livraisons et prestations	80'750.50	254'752.52
Créances des sociétés du groupe	26'514.20	27'530.65
Créances des sociétés proches	373'397.90	0.00
Autres créances à court terme	24'357.85	22'955.60
Autres créances à court terme des sociétés proches	0.00	1'082.25
Projets subventionnés	60'448.00	0.00
Actifs de régularisation	152'828.95	96'135.19
<b>Actifs circulants</b>	<b>947'540.03</b>	<b>968'496.18</b>
<b>Total actifs</b>	<b>947'540.03</b>	<b>968'496.18</b>

<b>Passifs</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	-191'581.35	-153'292.70
Dettes envers sociétés groupe	-241'646.43	-286'844.58
Dettes envers sociétés proches	-120.00	0.00
Dettes salariales	-31'030.00	-3'284.15
Dettes salariales envers sociétés proches	-1'569.70	-567.10
Projets subventionnés	-221'018.01	-226'116.21
Passifs de régularisation (passifs transitoires) et provisions à court terme	-178'574.75	-220'098.55
<b>Dettes à court terme</b>	<b>-865'540.24</b>	<b>-890'203.29</b>
Capital (capital-actions, capital social)	-20'000.00	-20'000.00
Réserve issue du bénéfice	-11'000.00	-11'000.00
Profits et pertes reportés	-47'292.89	-44'334.04
Résultat exercice	-3'706.90	-2'958.85
<b>Fonds propres</b>	<b>-81'999.79</b>	<b>-78'292.89</b>
<b>Total passifs</b>	<b>-947'540.03</b>	<b>-968'496.18</b>

### 12.3. Annexe

Proconseil Sàrl a son siège à Lausanne.

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO) et sont exprimés en francs suisses.

	31.12.2025	31.12.2024
Informations sur les principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi	CO Suisse	CO Suisse

#### Les principes généraux d'évaluation suivants ont été appliqués :

- Principe de la valeur la plus basse
- Principe de réalisation
- Principe d'imparité
- Principe de la valeur d'acquisition
- Principe de prudence

Dettes envers des <b>institutions de prévoyance</b>	<b>166'573.50</b>	<b>538.10</b>
---	-------------------	---------------

Montant total des <b>sûretés constituées en faveur de tiers (AFC TVA)</b>	<b>432'437.35</b>	<b>433'266.40</b>
---	-------------------	-------------------

Déclaration attestant que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure, selon le cas, à 10, à 50 ou à 250.	inférieur à 50	inférieur à 50
--	----------------	----------------

Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques

ou hors période du compte de résultat

#### Produits exceptionnels

ADB client payé	591.55	460.00
-----------------	--------	--------

Surplus provision 2023	-	3'300.00
------------------------	---	----------

Autres produits exceptionnels	6.75	288.60
-------------------------------	------	--------

	<b>598.30</b>	<b>4'048.60</b>
--	---------------	-----------------

### Charges exceptionnelles :

Différences sur charges sociales et impôts source 2022-2023	-1'955.40	-2'285.09
	<b>-1'955.40</b>	<b>-2'285.09</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1'357.10</b>	<b>1'763.51</b>

Proconseil Sàrl n'a aucune autre indication à formuler au sens du code des obligations concernant l'annexe aux comptes.

## 12.4 Emploi du résultat

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat de l'exercice (- = Perte)	3'706.90	2'958.85
Attribution à la réserve générale	0.00	0.00
Report au bilan	3'706.90	2'958.85
Résultat reporté au 31.12 (- = Perte)	47'292.89	44'334.04
<b>Résultat reporté au 01.01 (- = Perte)</b>	<b>50'999.79</b>	<b>47'292.89</b>

## 13. Organes et personnel

### 13.1 Organes

Au 31.12.2025, les gérants de Proconseil Sàrl sont :

- M. Christophe Longchamp, président de Prométerre
- M. Dominique Longchamp, membre du comité de Prométerre
- M. Martin Pidoux, directeur de Prométerre
- M. Stéphane Teuscher, chef du département services & conseils de Prométerre

### 13.2 Infrastructures

L'entreprise est présente sur 4 sites : Aigle, Lausanne, Moudon, Yverdon-les-Bains.

### 13.3 Personnel

#### 13.3.1 Mutations internes

Monsieur Henrik Österlöf a été nommé responsable de la matière Estivage le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Suite à son remplacement pour un congé maternité, Madame Ivana Zlatkovic a été engagée en CDI en tant que secrétaire à 80% à Lausanne, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

### 13.3.2 Engagements

Madame Valentine Bailleul a été engagée en tant que stagiaire en production animale du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet 2025.

Madame Anaïs Weber a été engagée en tant que stagiaire en viticulture du 15 mars au 31 août 2025.

Monsieur Ludovic Emery a été engagé en tant que stagiaire en production végétale du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2025.

Madame Jeanne Oberson a été engagée en tant que conseillère en gestion à 100% à Moudon, dès le 15 novembre 2025.

Monsieur Adrian Frick a été engagé en tant que conseiller agricole en production animale à 80% à Moudon, dès le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

### 13.3.3 Départs

Madame Lauriane Piguet, secrétaire à Lausanne, a cessé son activité le 31 août 2025.

Madame Sabine Guex, conseillère en gestion à Moudon, a cessé son activité le 31 octobre 2025.

Monsieur Jean-Luc Oberson, conseiller agricole en production animale, a cessé son activité le 31 décembre 2025.

Unités de travail :

Fonctions	Effectif en unités de travail sur l'année 2024	Effectif en unités de travail sur l'année 2025
Total (ETP)	33.1	32.8
Nombre de collaborateurs (dont une apprentie) au 31 décembre 2025	46	46

## Perspectives

Pour 2026, outre les activités habituelles, des points forts de l'année sont prévus :

- La journée grandes cultures et herbages aura lieu le 9 juin à Grange-Verney. Cette journée marquera également les 75 ans du site.
- Le podcast Podconseil se poursuivra avec un format légèrement différent, incluant de la vidéo afin de pouvoir effectuer une meilleure mise en valeur et partage des contenus.
- La rédaction des rapports finaux et monitoring des mesures pour les projets Agro4esterie et Pestired va débuter.
- L'année du pastoralisme sera mise à l'honneur au Salon des alpages du 9 au 11 octobre aux Diablerets.
- Le bulletin d'irrigation mis en place avec Mandaterre devra être pérennisé.
- Les projets de vulgarisation AperSu et les fiches techniques sur les cépages résistants seront achevés.
- La collaboration avec Bio Vaud et ses partenaires sera développée avec un complément des forces de travail dédiée.
- Le projet « Mentorat agricole » touchera à sa fin en juin. Des démarches sont en cours pour le prolonger.
- Le rapport final du projet « Les Communs » sera déposé au début de l'été.
- Le projet de mise en valeur de la laine a obtenu les financements nécessaires et va pouvoir débuter.
- L'offre de cours va être consolidée, de même que les activités de groupes, afin de maintenir une fréquentation optimale.
- La communication de nos événements, prestations et documents techniques est poursuivie, en portant une attention sur l'impact des différents canaux utilisés.